

S o m m a i r e

■ Editorial

Le pacte associatif: et la cohérence? – Patrice Darteville 3

■ Dossier - Chine: le Grand Bond capitaliste

La Chine n'est plus un géant aux pieds d'argile – Jacques Riflet 4

À la recherche de la «classe ouvrière» – Éric Florence 7

Chine et Taiwan - L'impossible coexistence – Philippe Paquet 9

Les droits de l'Homme ne sont pas un point de détail – Bruno Birolli 11

■ Laïcité - Bonnes feuilles

Laïcité: utopie et nécessité – Philippe Grollet 13

■ Société

C'est fait, on rase gratis! – Olivier Swingedau 14

■ Idées

Ivan Illich contre le «fascisme technobureaucratique». L'entretien de Jean Sloover avec Martine Dardenne 16

Retour de la rumeur, retour sur la rumeur. Un entretien avec Edgar Morin

Propos recueillis par Janos Molnar 18

■ Monde

Turquie, l'étoile à facettes – Pascal Martin 20

■ Religion

Enseigner le fait religieux à l'école – Xavier De Schutter 22

Mais faut-il du religieux? – Patrice Darteville 24

Une exposition sur les dévotions et pratiques religieuses – Anne Morelli 25

■ Chacun porte sa croix

Il est né le divin gène – Claude Javeau 26

■ Culture

Bande dessinée - Macédoines de bulles – Fédéric Soumois 27

L'art dans le métro – Comme un air de liberté – Gita Brys-Schatan 28

■ Sciences

La science: un passage obligé – Paul Danblon 30

■ Multimédia

l'Iran emprisonne les journalistes et ferme les journaux – Hermine Bokhorst 31

Vers une identité électronique? – Maxime Coppin 32

■ Agenda

33

est édité par le Centre d'Action Laïque, asbl et ses Régionales du Brabant Wallon, de Bruxelles, Charleroi, Liège, Luxembourg, Namur et Picardie.

Espace de Libertés est distribué à tous les membres des associations affiliées au CAL/Brabant Wallon grâce à une participation financière de cette régionale.

Rédaction, administration et publicité

Directeur: Patrice Darteville

Rédactrice en chef: Michèle Michiels

Secrétaire de rédaction: Nicole Nottet

Production, administration et publicité:

Fabienne Sergoyenne

Iconographie: Michèle Michiels

Comité de rédaction: Mireille Andries,

Jean Charlier, Patrice Darteville,

Xavier De Schutter, Julien Dohet, Jérôme

Jamin, André Koeckelenbergh, Yolande

Mendes da Costa, Jacques Riflet,

Johannès Robyn, Frédéric Soumois,

Serge Vandervorst.

Fondateur: Jean Schouters

Membre d'honneur: Ghislaine De Bièvre

Documentation: Anne Cugnon

Impression: Massoz s.a., Liège

ISSN 0775-2768

CAL: Campus de la Plaine ULB, CP 236,

avenue Arnaud Fraiteur, 1050 Bruxelles.

Tél.02/627.68.68 - Télécax 02/627.68.61.

E-mail: espace@cal.ulb.ac.be

Site du mouvement laïque:
<http://www.laicite.be>

Abonnement:
10 numéros + 1 Document
Belgique: 20 €, Étranger: 32 €
par virement au compte
n°210-0624799-74 du CAL.



Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC).

Avec le soutien de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique - Service général des Affaires générales, de la Recherche en Éducation et du Pilotage interrégionaux.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

En couverture: © AFP. Notre dossier - Chine: le Grand Bond capitaliste, pages 4 et suivantes.

Le pacte associatif: et la cohérence?

PATRICE DARTEVILLE

La formation des gouvernements régionaux wallon et bruxellois ainsi que celle du gouvernement communautaire francophone a vu l'affirmation parfois spectaculaire du concept de pacte associatif.

Dans sa déclaration gouvernementale au Parlement de la Communauté française le 20 juillet 2004, la Ministre-présidente Marie Arena déclare «nous avons voulu inscrire le pacte associatif au cœur de l'accord de majorité».

Un consensus général

L'affaire ne vient pas de nulle part. Les partis des majorités régionales et communautaire avaient tous dans leur programme un chapitre ou un passage sur le pacte associatif, quitte, j'y reviendrai, à ce que certains modulent les choses à leur façon. Le MR n'est pas en reste¹. Il soutient l'idée d'un pacte associatif tout en parlant plus volontiers du «monde associatif». Le PS met davantage l'accent sur la contribution des associations au fonctionnement de la démocratie. Le CDH, très clairement, ajoute une fonction au monde associatif, celle d'entrepreneur. Il veut d'abord encourager les innombrables bénévoles qui veulent réaliser quelque chose par le biais d'une association, ce qui me semble des meilleurs. Au-delà, l'associatif est un révélateur des problèmes et un médiateur entre les citoyens et les structures politiques (on croyait que c'était le rôle des partis mais mieux vaut acter la réalité). Le MR indique d'une manière parfaitement conforme à sa philosophie globale que son adhésion est fondée sur le fait que les activités du non-marchand «ne se décrivent plus *a contrario* par rapport aux lois du marché». Il insiste sur le fait que les associations ne peuvent se substituer aux mandataires politiques, parce qu'elles n'ont pas la légitimité du suffrage universel.

Entre PS et MR d'une part, CDH d'autre part, une divergence de taille: pour le CDH, le rôle de l'associatif relève de la subsidiarité et donc d'action préférentielle de l'associatif et, à son défaut seulement, des pouvoirs publics, tandis que pour le PS et le MR, il s'agit de complémentarité.

Les programmes de gouvernement et le contrat d'avenir de la Région wallonne (point 6.3) reproduisent la philosophie générale du pacte associatif.

Sans doute dans quelques cas, peut-il s'agir de concurrencer le secteur marchand (comme dans le domaine de la santé, mais à mon sens, le clivage marchand/non-marchand dans ce secteur est loin d'être clair) mais pour l'essentiel, il s'agit d'étendre le secteur privé non-marchand en le substituant au secteur public «pur et dur». Celui-ci est victime de sa réputation – loin d'être usurpée– de lourdeur, de faible rendement, de rigidité, et – de manière plus sujette à discussion – d'indépendance.

Il va sans dire que pour les laïques, cette évolution vers une place grandissante du secteur privé non-marchand ne peut manquer d'amener la question de l'enseignement privé catholique.

Si nous laissons – provisoirement – celui-ci de côté, il faut bien avouer que les délégations de service public ne sont pas neuves. La notion de service public est constante dans son principe mais fluctuante dans ses frontières. Le système mutueliste belge est incontestablement du privé non-marchand hautement pilarisé mais dans bien des pays d'Europe, on s'en passe au profit du secteur public, d'un secteur privé plus marchand ou d'un non-marchand fondé sur les professions.

Des mécanismes nouveaux d'exercice de la responsabilité publique peuvent être intéressants.

Ainsi le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre (avant et après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et les congés) crée une structure unique par commune. Chacune de celles-ci dispose d'une commission communale de l'accueil qui peut organiser en différentes formes la prise en charge des enfants - mais à travers un ou des opérateurs agréés et sélectionnés. C'est tant pis pour les sacro-saints réseaux et je peux m'en réjouir; mais puis-je accepter que mes enfants soient livrés à un opérateur catholique alors que je les confie à l'école publique?

Un citoyen vaut un citoyen

La déclaration de politique du gouvernement de la Communauté française prévoit le remède. Les associations prestataires du service public déléguées doivent «s'imprégnier d'un esprit de service au public» et elles doivent garantir «le principe d'égalité d'accès aux utilisateurs».

Dans la pratique, différents textes existent en ce sens. Ainsi le décret du 4 mars 1999 de la Cocof comme celui de la Région wallonne du 6 avril 1995 relatifs à l'intégration des personnes handicapées permettent de garantir le libre choix des handicapés, l'accessibilité à chacun des centres, quelle que soit l'appartenance idéologique, philosophique ou religieuse de l'intéressé².

Voilà bien la condition indispensable à des délégations du service public: comme dans celui-ci, chaque citoyen doit être traité avec un égal respect. À défaut, le pacte associatif ne serait que le dernier avatar d'une abusive pilarisation.

Revenons maintenant à l'enseignement. Le programme du CDH contient bien la notion d'égalité d'accès aux utilisateurs des services délégués mais il est aussi vrai qu'il faut que l'autorité publique respecte l'autonomie des associations au niveau (*sic!*) de leur projet pédagogique³.

Le loup pointe l'oreille. L'esprit de service public a pour le CDH ses limites. Celui-ci est face à ses contradictions. On ne peut tout vouloir en matière pédagogique ou ailleurs. Les missions déléguées peuvent être une bonne chose et le consensus à leur égard est très grand. Mais en stricte logique, il faudrait, pour bénéficier de l'argent public, appliquer à soi-même les règles du service public: un citoyen vaut un citoyen. ▲

¹ Gérard Deprez et Nathalie Gilson, *Le monde associatif, ferment des solidarités citoyennes*.

² Avec mes remerciements à Ariane Hassid et Jean-Marie Jusniaux.

³ Point 3.1 «Soutenir l'associatif».

La rédaction

La Chine n'est plus un géant aux pieds d'argile

JACQUES RIFFLET

plexité effroyable, gangrenée par une oligarchie de scribes, elle s'ancra dans un conservatisme et un culte de l'obéissance prôné par Confucius, le fonctionnaire parfait. La révolte des boxers de 1900, agressant les concessions des «longs nez» à Pékin marqua le chant du cygne de la dernière dynastie, la Ming, dirigée par une impératrice régente dont l'ardeur déterminée rappelait celle d'une autre femme hors du commun, Elisabeth Ire d'Angleterre. Son départ permit l'élosion dans le Sud d'un régime résolument moderne inspiré du modèle nippon.

Transposition

En 1911, Sun-yat-Sen, revenu de ses études au Japon, rêva de transposer la fabuleuse mutation japonaise dans son propre pays. Ses deux lieutenants: Mao-tsé-Tung, directeur de la propagande d'émancipation et Chang-kai-Chek, responsable de l'Académie militaire.

Le mouvement d'émancipation fut financé par Lénine dès son arrivée au pouvoir, en bonne logique puisque les Chinois du Sud s'opposaient aux prétentions occidentales de mainmise sur leur pays.

Mais cette tentative tourna mal. L'illettrisme condamna le recrutement, les chefs de guerres locaux –souvent soutenus par les Occidentaux– harcelèrent les troupes de Sun-yat-Sen, les commerçants de la côte et les courtiers préférèrent collaborer avec les marchands blancs plutôt que de se sacrifier pour un idéal irréalistique.

Mao fonde alors le parti communiste qui, au bout d'un long chemin de combat contre un Chang-kai-Chek devenu pro-occidental, et contre les Japonais avides de s'emparer du charbon, du minerai et des rizières opulentes de la Chine, parvint au pouvoir absolu en 1954.

L'euphorie règne à Moscou et à Pékin. Une immense tache rouge marque le globe terrestre, suscitant la consternation de tout le «monde libre».

Mais en 1961, une rupture totale sépare ces alliés communistes.

En effet, la révolution d'octobre 1917 regroupait des intellectuels et des ouvriers. La Russie était déjà un pays éduqué, avec une technologie en émergence. Alors que la constante chinoise, générée par l'inculture de la masse paysanne, avançait à l'allure d'une tortue à la carapace

La Chine est la sœur jumelle du Japon. Mais un incident génétique a fait qu'elles sont autant disseables qu'elles ont vécu un destin parallèle surprenant.

L'une est obèse, d'une fertilité indécente, surpeuplée et surpeuplée d'une population agricole massive dominée par une aristocratie de lettrés.

L'autre est d'une minceur inquiétante, au fil de ses 1041 îles, et ses 15 % de terres arables ne nourrissent pas ses habitants. Quant à l'énergie et aux minéraux, ils sont aux abonnés absents.

Une situation aussi rude ne pouvait qu'entraîner une suprématie des militaires: le shogunat prit le pouvoir temporel et confina l'empereur-dieu à Kyoto. Unique exemple au monde d'une domination guerrière de presque dix siècles! Jusqu'en 1867 où le jeune empereur Mutu-Hito reprit en mains le sort de la nation. D'une façon éclatante, car d'une armée pratiquement moyenâgeuse exaltant les mérites de l'arme blanche et du combat «honorable», il fit un outil ultramoderne coulant en 1904 la flotte russe et s'emparant de Moukden et de Port-Arthur.

En trente ans, le Japon se dota d'une industrie de pointe. Et la Chine, la sœur obèse? Victime d'un illettrisme dramatique dû à une écriture pictographique d'une com-

homme de confiance du remarquable Chou-en-Lai, compagnon de Mao et chargé des Affaires étrangères, monte au rang de conseiller très influent du nouveau président Hua-kuo-Feng. Cet homme providentiel est Teng-shiao-Ping.

Passant outre aux réticences des conservateurs, celui-ci prône une modernisation de «rattrapage» accélérée, réveille la liberté de culte des religions traditionnelles afin de s'adjointre des alliés, s'ouvre à l'aide occidentale, restaure le patrimoine archéologique saccagé en 1966 et rouvre toutes les facultés universitaires (en demandant au Vatican l'apport d'un millier de jésuites!).

Enfin... il libéralise l'agriculture, dorénavant placée sous la loi de l'offre et de la demande. Tout cela «sous» Hua-kuo-Feng, et en 1981 quand il est lui-même au sommet de l'État.

Ce petit homme discret s'engage dans une aventure exaltante: amener la Chine au rang des nations les plus puissantes de la planète, à niveau égal sinon mieux encore, compte tenu de sa population démesurée et de ses potentialités intellectuelles.

La Chine entre dans la cour des grands

La Chine communiste avait été reconnue par les États-Unis dès 1978. En 1979, Teng-shiao-Ping se rend à Washington et en 1984 une Constitution inspirée du libéralisme économique est promulguée. Huit années après la mort de Mao, la Chine entre dans le grand jeu mondial.

L'homme providentiel du «grand virage» se retire, mission accomplie, en 1987 et cède la place à une dynamique très déterminée, son successeur Zhao Ziyang poursuivant son œuvre aussi fidèlement que l'équipe désignée tout récemment.

L'épisode de la place Tien-an-Men marque très sombrement ce régime pourtant ouvert aux idées modernes de gestion de l'économie. La carte de la mondialisation est jouée à fond et la Chine, entrée à l'Organisation mondiale du Commerce, attend patiemment son heure, celle où le ➤

trop lourde: 75 000 communes populaires sont organisées, et fonctionnent mal. La bureaucratie, la désorganisation, les corvées obligatoires liées à la participation à de grands travaux (barrages, ponts, routes, etc.), l'absence de profit personnel vont engendré le fiasco. Les disettes feront des millions de morts.

Mais il n'empêche, la constante chinoise est d'accorder véritablement, même maladroitement, la priorité à la campagne. Par nécessité (les autres catégories citoyennes sont très minoraires) ou par reconnaissance (les paysans ont sauvé l'armée communiste en 1934 et en 1946, lors des deux guerres contre Chang-kai-Chek), Mao s'appuie sur l'agriculture. D'ailleurs, toutes les révolutions à la chinoise considéreront les villes, telles des chancres, polluées par la frénésie du profit. L'exemple dramatique des Khmers rouges est dans toutes les mémoires.

La rupture avec Moscou

La rupture de 1961 avec Moscou est un désastre pour la Chine, privée de l'aide russe et exclue du soutien de l'Occident. Le mécontentement mine le parti et Liu-shao-Shi tente alors de revenir au modèle soviétique de la centralisation planifiée et de l'industrie lourde.

Mao-tsé-Tung considère cette tendance comme une voie à nouveau aliénante, le plus sûr chemin pour le retour au miroitement néfaste des confort matériels et à l'affaiblissement de la doctrine et du Parti au profit d'une technocratie bureaucratique.

En 1966, la révolution culturelle, apparemment anarchique, mais parfaitement dirigée par Mao-tsé-Tung, élimine les révisionnistes et le président Liu-shao-Shi. La ligne orthodoxe fondée sur la connaissance profonde de la campagne –fruit de la Longue Marche de 1934– l'emporte. Ainsi se creuse dramatiquement le fossé entre Moscou et Pékin.

En Chine, l'accent est mis sur la spontanéité révolutionnaire, sur l'élan primaire, plutôt que sur l'acculturation et la réflexion intellectuelle.

Mao vieillit mal, son épouse et trois acolytes d'extrême gauche lancent la Chine sur la pente de l'anarchie nivale et répressive.

«Heureusement», Mao décède en 1976, et «la bande des quatre» est éliminée. Rapidement, l'ancien

Louise Harvey, *Dans l'œuf du dragon* (Image 33 - Beijing/Shanghai/Xian), Arthus Gal.

milliard et demi d'habitants, et plus, seront dotés de tous les instruments de la compétition économique (et militaire) internationale. On regrettera peut-être alors amèrement la faiblesse d'une ONU ridiculisée par les États-Unis et le Royaume-Uni avant la guerre d'Irak de 2003.

L'Europe –surtout francophone– a comparé avec une forte sympathie militante l'élan des jeunes Chinois de la place Tien-an-Men à celui de la jeunesse occidentale de 1968 réclamant plus de générosité et de solidarité de la part des gouvernements et des instances d'enseignement.

Or, cette assimilation est erronée.

La protestation des villes chinoises avait pour motif essentiel le mécontentement des salariés et des commerçants non agricoles devant la montée des prix des produits fermiers: 30% de plus à Pékin au cours des premiers mois! Une hausse due surtout à la soudaine autarcie des productions, le ramassage et la distribution par l'État étant supprimés. Plus de prix officiellement écrasés, plus d'équilibrage centralisé entre zones à céréales, à légumes, à fruits ou à élevages.

Et Pékin n'a voulu en aucune manière hausser les salaires et tomber dans le piège ayant perdu Gorbatchev, entraîné par la chute vertigineuse du rouble. La revendication des habitants de Pékin portait sur une augmentation des salaires des diplômés, des fonctionnaires, des militaires vivant dans les villes. Elle se termina brutalement, affreusement réprimée par les soldats de l'armée rurale convaincue de combattre des «traîtres capitalistes».

On le voit, les dirigeants chinois suivirent une ligne exactement inverse de celle pratiquée par Gorbatchev et

Eltsine. Les Russes ont déverrouillé le politique (sous la pression d'un Occident qui conditionnait son aide) pour sauver leur économie, dès lors propulsée par les apports financiers de l'Ouest.

La Chine, elle, contrôle totalement le politique afin de permettre une modernisation à ce point rapide qu'elle engendrerait, dans le cas contraire, des remous sociaux à la mesure du gigantisme du pays et de l'enjeu. Sans oublier l'appétit de tous les chefs traditionnels locaux priant Confucius ou le Tao pour que l'État centralisé s'émette en une multitude de provinces dont les plus riches prendraient seules un envol égoïste. Le même calcul que celui de la Catalogne, des Asturies, de la Flandre, du Katanga, du Biafra...

Après la douche glacée qui a éclaboussé l'Occident devant le désastre russe, fort dangereux, les dirigeants de nos démocraties –très alléchées il est vrai par la dimension des investissements prévisibles sinon déjà réalisés– ne sont plus très ardents à défendre l'avènement des droits de l'Homme en Chine. Qui sont d'ailleurs à ce point bafoués sur la planète qu'une entorse à leurs principes ne constitue plus l'instauration d'une quarantaine indignée.

Et la Chine réussit ainsi son examen de «communisme ultralibéral» avec la mention «très bien». Elle organisa et organisa, dans l'ordre chronologique, le réveil de l'entreprise familiale, puis de l'entreprise de niveau modéré avec protection du capital privé des associés, puis le «dégraissage» de la fonction publique pléthorique, et enfin le démantèlement des grands combinats industriels d'une vétusté telle qu'ils requéraient l'octroi de subsides colossaux vidant les coffres des banques chinoises d'État.

Ce qui oblige Pékin à dépendre presque essentiellement des capitaux américains et européens pour transformer la nation.

8% de croissance pour un quart de la population planétaire

La cadence fait rêver: 8 % du taux de croissance en 2003. Le PIB par habitant est passé de 273 dollars en 1975 à 3.817 dollars en 2002. Les importations de biens ont explosé: 17 milliards de dollars en 1975 à 150 milliards en 2002, mais la dette extérieure est passée de 5,8 milliards de dollars à 170 milliards! Heureusement les exportations de biens ont décuplé et frôlent les 220 milliards de dollars. L'objectif de Pékin est de se libérer de la tutelle financière de l'Occident en se dégageant du poids d'un passé lourd d'erreurs et de contraintes aveugles. Et de pouvoir se gérer en une parfaite autarcie décisionnelle à la tête du quart de la population planétaire.

Et ce géant est déjà très inquiétant.

Ses besoins en énergie sont démesurés. La Chine vient de ravir la place du Japon extrêmement courroucé, on le devine, comme client prioritaire de l'Iran en matière d'hydrocarbures. En promettant à Téhéran de faire usage de son droit de veto au Conseil de Sécurité de l'ONU si celui-ci prenait parti contre le développement atomique iranien.

Au train où va la démographie, la lutte pour l'accès à deux liquides essentiels est déjà ouverte. L'eau et le pétrole constitueront les grands enjeux d'un avenir proche et déterminant déjà la situation explosive du Moyen-Orient.

Il est vraiment temps que l'Union européenne sorte sa tête d'autruche du sable de la zizanie constante. Car il se prépare en Asie des lendemains qui risquent de ne pas être enchanteurs. ▲

Wang Fu, Buste en polyester, Atelier 340 - «L'objet détourné», jusqu'au 30 janvier 2005 (Drève de Rivieren 340, 1090 Bruxelles).

À la recherche de la «classe ouvrière»

ÉRIC FLORENCE*

Ceux qui étaient les «maîtres du pays» sont aujourd'hui de plus en plus précarisés. Et priés de s'adapter.

Ilest ces derniers temps de plus en plus question de la Chine. Pas une semaine ne passe sans que l'on évoque ses records de croissance, son poids dans le commerce mondial ou sur le marché de la consommation des matières premières, ou encore l'émergence d'une classe moyenne aux niveaux de consommation approchant ceux du monde occidental. Il semble que lorsqu'il est question de la Chine, il est fait souvent référence à des données chiffrées globales qui, bien qu'elles puissent refléter certaines tendances, occultent un ensemble de réalités non réductibles à cette seule dimension chiffrée et spectaculaire. Il en va ainsi, me semble-t-il, de la question du travail et plus largement de la question sociale dans la Chine post-maoïste. Afin d'appréhender certains aspects de cette question de ces deux dernières décennies, il nous faut dans un premier temps évoquer quelques éléments de continuité et discontinuité avec la période maoïste (1949-1979).

Vers le milieu des années 1950, se met progressivement en place un système d'enregistrement de l'ensemble de la population chinoise visant à contrôler la mobilité et à limiter l'accès des ruraux aux villes chinoises et qui allait instituer un type de classification encore déterminante de nos jours. Le livret de résidence, qui divise (aujourd'hui encore) la population chinoise en «populations agricoles» (*nongye renkou*) et «populations non agricoles» (*fei nongye renkou*)¹ en fonction du lieu de résidence, se trouvait au cœur d'un dispositif institutionnel extrêmement complexe qui allait garantir aux seules «populations non agricoles» l'accès à tout un éventail de biens et de services publics, à savoir: un emploi à vie dans une entreprise d'État, la sécurité sociale étendue à tous les membres de la famille, la gratuité de la scolarité des enfants, etc.² La «population agricole» ne pouvait quant à elle prétendre avoir accès à ces biens et services fournis par l'Etat.

Un certain assouplissement

À partir de 1984, l'État assouplit quelque peu les contraintes liées à la mobilité et à l'emploi urbain. C'est en 1984 que débute également le processus de réforme dans les villes chinoises avec l'introduction de mécanismes liés au marché au sein de l'économie urbaine et par une décentralisation administrative importante dans le domaine économique. Cette décentralisation a pour corollaire un >

conséquences encore nettement perceptibles actuellement sur le développement économique de la Chine. Entre le milieu des années 1950 et la fin des années 1970, toute mobilité géographique, socioprofessionnelle et sectorielle fut rendue extrêmement difficile. Une autre conséquence de ce système fut que depuis cette époque, l'Etat a traité de manière distincte urbains et ruraux, n'envisageant d'assurer une responsabilité en matière d'emploi qu'à l'égard des seuls citadins. Près de trois décennies de coupure entre villes et campagnes ont en outre multiplié l'écart du niveau de vie entre citadins et ruraux par trois, voire même par six selon les auteurs. Un des paradoxes de la période maoïste est bien d'avoir, sous couvert d'une rhétorique vantant les vertus de la vie rurale, engendré la constitution d'un gigantesque réservoir de main-d'œuvre rurale qui se révélera être un atout crucial dans le processus d'insertion de la Chine dans le capitalisme mondial à partir de 1979. Enfin, une autre conséquence non négligeable de ce système a consisté en la cristallisation d'une représentation du monde rural et des paysans chinois par les citadins comme symbolisant l'arriération et constituant un obstacle majeur à la modernisation du pays. En ce sens, la période maoïste est venue apporter une confirmation légale et institutionnelle à l'association entre ruralité et arriération qui trouve son origine vers la fin du XIX^e siècle³.

C'est néanmoins dans les campagnes à partir de 1979 que le processus de réformes économiques inauguré par Deng Xiaoping a été lancé. Il débute par un train de mesures visant une décollectivisation progressive de la production agricole et par un relâchement des contraintes sur l'économie rurale. Les paysans reprenant possession de l'allocation de la main-d'œuvre au sein des foyers et les prix agricoles ayant fait l'objet de plusieurs hausses, on assiste à une augmentation remarquable de même qu'à une diversification de la production agricole. Il s'ensuit entre la fin des années 1970 et le milieu des années 1980 une amélioration substantielle des revenus et du niveau de vie des ruraux. Les paysans vont accélérer et parfois même provoquer un certain nombre de décisions politiques allant dans le sens d'un relâchement progressif des contraintes étatiques sur l'économie.

¹ Le critère fondamental qui distinguait un paysan d'un ouvrier était de savoir s'il mangeait les grains de l'Etat ou les grains qu'il produisait lui-même, voir S. H. & J. M Potter, «A cast-like system of social stratification», *China's Peasants. The Anthropology of a Revolution*, Cambridge University Press, Cambridge, New York, Port Chester, Melbourne, Sydney, 1990, p. 296-312; Guo Shutian & Liu Chunbin, *Shiheng de Zhongguo*, Hebei Renmin Chubanshe, Tangshan, 1991, 388 p. (surtout le chapitre 3, p. 29-80).

² Guo Shutian & Liu Chunbin, op. cit., p. 29-75. D. Solinger, *Contesting Citizenship in Urban China: Peasant Migrants, the State, and the Logic of the Market*, University of California Press, Berkeley and Los Angeles, 1999, pp. 35-36.

³ Cohen Myron L., «Cultural and Political Inventions in Modern China: The Case of the Chinese Peasants», *China in Transformation*, Harvard University Press, Cambridge, 1994, p. 151-170.

⁴ Sur ces questions, voir notamment J. Unger, *The Transformation of Rural China*, M.E. Sharpe, New York, 2002.

*Chercheur au Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations (Université de Liège).

désengagement de l'État central dans des domaines comme la santé ou encore l'éducation. Dans les régions économiquement dynamiques, cela se traduit par une amélioration des services dans ces deux domaines, alors que dans les zones du centre et de l'ouest du pays, cela a eu pour conséquence une dégradation souvent dramatique des conditions d'enseignement et de soins⁴.

Par ailleurs, l'essor des zones économiques spéciales et la libéralisation du commerce extérieur vont attirer un nombre croissant de migrants d'origine rurale au cours des années 1980 et 1990. Outre que les migrants d'origine rurale occupent généralement les emplois dédaignés par les citadins -les travaux «sales, pénibles et harassants» (*zang, ku, lei*) - dans les secteurs des services, du commerce et de la construction, ils constituent le contingent principal de la main-d'œuvre des entreprises côtières dans des secteurs tournés essentiellement vers l'exportation (textile, chaussure, électronique, jouet, etc.).

Dans de nombreuses villes du Delta de la Rivière des Perles (province de Guangdong), l'un des moteurs de la croissance chinoise, le nombre de migrants d'origine rurale, c'est-à-dire des résidents temporaires, dépasse souvent le nombre de résidents permanents. Le Delta de la Rivière est la région de Chine qui a servi de laboratoire au capitalisme en Chine et elle se distingue encore comme une région où règnent des régimes de production particulièrement flexibles. Les gouvernements locaux des zones côtières rivalisent souvent entre eux afin d'offrir aux investisseurs les conditions les plus avantageuses en termes de coûts de production et de reproduction de la main-d'œuvre, les niveaux de salaires des travailleurs migrants y demeurent particulièrement bas même à l'aune de ce qu'ils sont dans des pays comme la Malaisie, la Thaïlande ou le Cambodge⁵. Bien que les conditions de travail et de vie alarmantes des travailleurs migrants aient attiré à de nombreuses reprises l'attention des journalistes chinois ou des autorités chargées des questions de travail et que les travailleurs migrants aient tendance à revendiquer davantage leurs droits, il n'en reste pas moins que le souci des gouvernements locaux demeure prioritairement de préserver un environnement favorable aux investissements⁶.

Avec l'approfondissement des réformes économiques urbaines au cours des années 1990, la réforme des entreprises d'État encore en cours actuellement entraîne des bouleversements fondamentaux au sein de la société urbaine post-maoïste. Selon un rapport chinois datant de 2001, ce vaste mouvement de capitalisation et de restructuration aurait entraîné la mise à pied de plus de 60 millions d'ouvriers depuis 1997. Malgré une série de programmes d'aides au réemploi et d'allocations de base générés par les gouvernements municipaux, la situation est particulièrement préoccupante dans les anciens bastions industriels tels ceux situés dans le Nord-Est de la Chine où les taux de chômage peuvent atteindre de 30% à 40%, alors que dans des provinces côtières, les créations d'emplois dans les secteurs non étatiques absorbent une proportion importante des pertes d'emplois publics⁷. Alors qu'un système de sécurité sociale n'est pas encore mis en place, outre une précarisation dramatique de leurs conditions de vie, c'est également un traumatisme psychologique profond qui affecte ceux qui, il n'y a pas si longtemps, étaient appelés les «maîtres du pays».

Globalisation

Entre, d'une part, des travailleurs migrants d'origine rurale pour qui la migration et le travail en ville peuvent

être dans un certain nombre de cas associés à une forme d'émancipation et d'ascension sociale, tout en représentant souvent des expériences d'exploitation, d'humiliation et d'instabilité juridique particulièrement dures, et d'autre part, d'anciens ouvriers des entreprises d'État qui sont de plus inscrits dans des processus sinon de déchéance sociale, au moins de précarisation brutale, il est éminemment difficile de dire à quoi ressembleront les contours de la «classe ouvrière chinoise» dans une Chine dont l'économie est de plus en plus intégrée à l'économie mondiale. On retrouve dans cette Chine du début du XXI^e siècle trois tendances fortes que Michel Trouillot décrit comme caractérisant la globalisation contemporaine: une fluidité accrue et sélective du capital; des marchés du travail fortement segmentés; une «politique globale du désir (et de la consommation)»⁸. Les caractéristiques d'invisibilité, de flexibilité, de marginalité et de vulnérabilité des travailleurs migrants ruraux correspondent assez bien aux exigences de régimes de production extrêmement flexibles et globalisés tels que ceux des régions côtières chinoises⁹.

Quant aux (anciens) ouvriers des entreprises d'État, ils se trouvent à présent juste en dessous des travailleurs d'origine rurale au sein de la hiérarchie sociale et il leur est ardemment demandé de se transformer afin de s'adapter aux conditions du marché du travail. En guise de conclusion, notons un paradoxe de l'ère des réformes économiques soulève par la sociologue Lee Ching-Kwan: «Alors que (...) le Parti a déclaré la fin de la lutte des classes et a exclu la rhétorique de classe, la conscience de classe des travailleurs socialistes est plus forte que jamais»¹⁰. ▲

© AFP

À l'indépendance de fait de Taiwan succède aujourd'hui la tentation d'une sécession formelle. Une éventualité à laquelle Pékin ne peut se résoudre. Au point de l'empêcher, le cas échéant, par la force des armes?

PHILIPPE PAQUET*

Depuis l'adhésion des deux Corées, de la Suisse et de quelques ultimes poussières d'îles océaniennes, l'Organisation des Nations unies ne déplore plus qu'un absent. Il est de taille, cependant, puisqu'il s'agit d'une île de vingt-trois millions d'habitants, classée treizième au hit-parade mondial des puissances commerciales: Taiwan. Cette aberration, parce que l'Onu a pour vocation d'être universelle et pour ambition d'être pragmatique, est le legs probablement le plus encorbatant de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre froide. Toutefois, si l'origine des tensions opposant aujourd'hui Pékin et Taipei remonte effectivement aux grandes conférences qui, du Caire à Yalta, virent les alliés tailler le monde en zones d'influence, l'intensité du conflit actuel ne peut être pleinement comprise qu'en remontant plus haut dans le temps: à une époque où le Japon surgit spectaculairement sur la scène internationale pour dominer l'Extrême-Orient, après avoir successivement défait la Chine et la Russie. Les traités de Shimonoseki (17 avril 1895) et Portsmouth (5 septembre 1905) consacrèrent cette hégémonie: le premier en octroyant «à perpétuité» aux Japonais l'île chinoise de Taiwan (appelée alors Formose), le second en transférant au Japon les droits coloniaux de la Russie en Mandchourie.

La mainmise nippone sur Taiwan durera jusqu'à la défaite d'août 1945. Cependant, la guerre civile qui reprend au même moment, en Chine continentale, entre communistes de Mao Zedong (Mao Tsé-toung) et nationalistes de Chiang Kai-shek, va bouleverser le destin d'une île qu'un demi-siècle de colonisation japonaise avait déjà sensiblement éloignée de l'orbite chinoise. En déroute sur le continent, Chiang, comme l'on sait, ne trouvera son salut qu'en se repliant sur Formose avec deux millions de ses partisans, à la fin de 1949. Avec l'aide financière, politique et militaire des Américains, qui soutenaient activement son régime depuis Pearl Harbor, le Généralissime transformera l'île en une véritable forteresse. La guerre de Corée, puis celle du Viêtnam, en feront «le porte-avions» du monde libre dans une Asie menacée par l'expansion communiste. Pendant vingt ans et jusqu'au sensationnel voyage de Richard Nixon à Pékin en février 1972, Taiwan incarnera ainsi une autre Chine, la «Chine libre», face à la «Chine rouge» de Mao.

Une «province» chinoise

La théorie des «deux Chines», qui sous-tendait cette approche, n'a pourtant jamais cessé d'être considérée, à

Wang Fu - «L'objet détourné», jusqu'au 30 janvier 2005 (Drève de Rivieren 340, 1090 Bruxelles).

L'impossible coexistence?

* Journaliste à *La Libre Belgique*.

⁵ Anita Chan note que «bien que l'économie chinoise traverse actuellement une phase d'expansion rapide, le salaire minimum exprimé en termes réels est resté stable tout au long des années 1980», voir A. Chan, «Toujours plus bas! Les effets de la mondialisation sur les conditions de travail en Chine», *Perspectives chinoises*, Shi Xiamin, Shehuixue yanjiu, 1999, n° 3, p. 119.

⁶ Tan Shen, «The Relationship Between Foreign Entrepreneurs», L. A. West and Zhao Yaohui (Ed.), *Rural Labor Flows in China*, Berkeley, 2000, p. 306.

⁷ Voir notamment A. Kernen, «Quel avenir pour les ouvriers du secteur d'État?», *Perspectives chinoises*, n° 69, Janvier-février 2002, p. 23-29; A. Kernen et J.-L. Rocca, «Traitement social du chômage et nouvelle pauvreté. Le cas de Shenyang et du Liaoning», *Perspectives chinoises*, n° 56, Novembre-décembre 1999, p. 34-51.

⁸ M. Trouillot, «The Anthropology of the State in the age of Globalization», *Current Anthropology*, Volume 42, Number 1, February 2001, p. 125-138.

⁹ K. Calavita, «Italy and New Immigration», *Controlling Immigration*, p. 319.

¹⁰ Lee Ching-Kwan, «Three Patterns of Working-class Transition in China», in J.-L. Rocca and F. Mengin (Eds.), *Politics in China. Moving Frontiers*, 2003, p. 71.

C'est Deng Xiaoping qui a lancé, dès 1979, la décollectivisation progressive de la production agricole.

s'est peuplée, au fil des siècles, au gré des échanges commerciaux avec le continent et les ports de la côte chinoise en particulier.

La marque du Japon

Il n'empêche que Taiwan a développé une identité propre. L'île n'a, d'abord, que très tardivement intéressé un pouvoir impérial chinois dont la mer bornait traditionnellement l'horizon. Elle n'est devenue une modeste préfecture de la province de Fujian qu'en 1684 et n'a été élevée au rang de province qu'en 1886 dans le vain espoir de freiner les appétits coloniaux des Européens.

La Chine dénie à Taiwan toute existence sur la scène internationale et ne renonce à aucun effort pour accroître son isolement.

Peu après, en 1895, le traité de Shimonoseki fera passer Taiwan d'un empire à l'autre et l'occupation nippone influencera en profondeur la société taïwanaise. Des goûts alimentaires à la mode ou aux comportements sociaux, l'île porte aujourd'hui la marque de cette acculturation qui contribue à la dissocier de la Chine continentale. Le protectorat américain assuré après 1949 introduira un autre facteur de différenciation en accélérant l'occidentalisation des mœurs, déjà encouragée par l'implantation du christianisme, et en favorisant la constitution d'une élite politique pour l'essentiel formée aux États-Unis. Ceux-ci ont accueilli aussi bien les dirigeants successifs du Kuomintang que les opposants en exil, lesquels occupent à présent les postes dirigeants du Parti démocratique progressiste (DPP) désormais au pouvoir à Taipei.

Sous l'impulsion des uns et des autres, Taiwan a poursuivi, depuis le début des années 1990, une politique paradoxale et presque schizophrénique. En dépit de certaines restrictions officielles, les échanges économiques se sont tellement développés que l'île est aujourd'hui le premier investisseur en Chine, tandis que celle-ci constitue le premier marché à l'exportation des produits taiwanais. Des millions de Taïwanais se rendent en Chine chaque année pour des visites privées et des centaines de milliers y vivent et travaillent. Des Chinois du continent sont depuis peu autorisés à voyager à Taiwan et des journalistes de la presse communiste y sont même stationnés.

Pourtant, il n'y a toujours aucune liaison directe, aérienne ou maritime, entre l'île et le continent, les voyageurs devant transiter par une destination tierce (généralement Hong-Kong ou Macao). Si une coopération concrète se poursuit (dans les secteurs de la pêche ou de l'immigration illégale, par exemple), le dialogue politique est, lui, au point mort. La Chine dénie à Taiwan toute existence sur la scène internationale et ne renonce à aucun effort pour accroître son isolement (l'île n'est plus, à ce jour, reconnue diplomatiquement que par vingt-sept États). Elle considère le gouvernement taïwanais comme un pouvoir local et refuse d'engager avec lui des négociations s'il ne reconnaît pas, au préalable, l'existence d'une

© AFP

seule Chine». Taiwan, pour sa part, entend traiter d'égal à égal en rappelant que l'île a tous les attributs de la souveraineté (un territoire, une population, des institutions) et qu'elle n'a jamais été placée sous la juridiction de la République populaire. Son régime démocratique lui donne, par ailleurs, une véritable légitimité et une supériorité morale sur la dictature communiste qui persiste de l'autre côté du détroit.

Un système, deux pays?

Pékin se refuse à exclure le recours à la force pour aboutir à la réunification parce que, affirment ses dirigeants, cette concession aurait pour seul résultat d'encourager les milieux indépendantistes. La Chine propose, par contre, à Taiwan une version «plus généreuse encore» de la formule «un pays, deux systèmes», appliquée à Hong-Kong et à Macao depuis la rétrocession de ces deux colonies en 1997 et 1999 respectivement, mais qui avait été initialement imaginée par l'ancien numéro un chinois, Deng Xiaoping, pour faciliter la réintégration de Taiwan dans la mère-patrie. La plupart des Taïwanais tournent pourtant en dérision cette proposition (qui confère une large autonomie intérieure tout en abandonnant la conduite des affaires étrangères et de la défense au pouvoir central à Pékin) en déclarant leur préférence pour d'autres modalités telles que «un pays, un système» (renvoyant la réunification au moment où la Chine sera devenue un État démocratique), voire «deux pays, un système» (renvoyant la réunification aux calendes grecques).

Alors que forces centrifuges et centripètes tantôt éloignent tantôt rapprochent l'île et le continent, nombreux sont ceux qui, sur l'une et sur l'autre, se satisferaient pour l'heure du «statu quo», à savoir une indépendance de fait qui n'hypothèque pas l'avenir, dans un sens ou dans l'autre. Ni les nationalistes taïwanais, ni les nationalistes chinois n'y trouvent assurément leur compte: les premiers vivent dans un État paria qui n'a pas sa place aux Nations unies et n'apparaît nulle part dans les annuaires statistiques des agences spécialisées de l'Onu (du PNUD à l'Unicef); les seconds endurent l'existence d'un régime rival qui a toutes les apparences d'un État et se pique d'exister comme tel en affirmant la présence de «deux pays» de part et d'autre du détroit. Au moins les deux parties en tirent-elles un bénéfice économique mutuel et ont-elles échappé jusqu'ici à une confrontation militaire dévastatrice qui les ruinerait avant d'entrainer la région dans un conflit généralisé impliquant les États-Unis, le Japon et combien d'autres.

Si l'insistance mise par la Chine à récupérer Taiwan est compréhensible venant d'un pays qui a subi un siècle d'humiliations coloniales et qui suspecte toujours les puissances occidentales de vouloir le brimer ou l'affaiblir, elle contraste néanmoins avec l'apparente docilité avec laquelle Pékin a finalement renoncé au million de kilomètres carrés naguère confisqués par la Russie tsariste. Lors d'un colloque organisé en novembre dernier à Madrid par l'Institut européen d'études asiatiques (EIAS), le professeur Shi Yinhong de l'Université populaire de Pékin (*Renmin Daxue*) nous expliquait cette différence de traitement principalement par le souci de réparer jusqu'au dernier les préjudices infligés à la Chine par le Japon. Il semble néanmoins tout aussi important pour Pékin de ne rien concéder dans la partie de bras de fer engagée avec Washington. Or, abandonner Taiwan, si étroitement associée aux États-Unis depuis cinquante ans, ne pourrait que constituer une défaite dans la compétition stratégique qui oppose les deux superpuissances de demain, la Chine et l'Amérique. ▲

Un des symboles de Taiwan, la tour Taipei 101, la plus haute du monde.

Commerce

Les droits de l'Homme ne sont pas un point de détail

BRUNO BIROLI*

Ou comment le commerce n'échappe pas à certains critères moraux comme l'absence de droits civiques, d'une justice indépendante...

En 2040, la Chine sera la première économie du monde, devançant en puissance industrielle les États-Unis, l'Europe et le Japon. Cette projection, reposant sur le taux de croissance actuel, a pris l'aspect d'un dogme. Le marché du futur est là, au cœur de l'Asie. C'est la solution miracle à la stagnation, à plus d'exportations, à moins de chômage. Et comme les temps sont au pragmatisme, chefs d'entreprises et chefs d'État européens sont comme Henri IV pour qui «Paris valait bien une messe», ils font silence sur ce qui risquerait de froisser le gouvernement de Pékin et la bonne marche des affaires, la question des droits de l'Homme.

La traduction concrète de cette attitude a trouvé récemment dans Jacques Chirac son meilleur interprète. En octobre, le Président français a pris garde de ne mentionner ce dossier fâcheux qu'à la fin de son voyage, après avoir signé de gros contrats, et devant une assemblée où ne figurait aucun dignitaire. Le message, très prudent dans ses termes, était destiné à calmer la presse française, acerbe contre ce président au comportement de représentant de commerce. Mais Jacques Chirac est allé plus loin dans ses concessions puisqu'il s'est déclaré parti-

san de lever l'embargo qui bloque les ventes d'armes à la Chine depuis le massacre de la Place Tien-an-Men. Que ces armes puissent servir à régler par la guerre la délicate question de Taiwan est visiblement le cadet de ses soucis comparé aux avantages sonnants et trébuchants que ce commerce représente pour l'industrie de défense européenne.

Qu'en quinze ans, la situation des Chinois se soit améliorée, personne ne peut le nier. Ils peuvent voyager librement à l'étranger, choisir le style de vie qui leur plaît, opter pour la solution qui leur convient le mieux dans les menus et grands choix qui se posent à chaque individu au cours de sa vie. L'État totalitaire de l'ère maoïste s'est écroulé. Le jeans a remplacé la tenue de Mao, on peut acheter des actions, posséder un compte en dollar ou en euro, les librairies sont pleines de traductions étrangères, les Chinois peuvent râler ouvertement sur Internet contre le régime, et ne s'en privent pas. Chacun est libre de se marier ou de vivre avec qui lui plaît. Des sujets de société, tabous il y a vingt ans, sont abordés dans les journaux: divorce, pollution... Les universitaires, eux, ont presque carte blanche pour analyser les évolutions de la société chinoise, même si leurs commentaires vont à contrecourant de la ligne officielle. On est donc bien loin de 1984, lorsque la première Chinoise voulant se marier avec un étranger fut condamnée à cinq ans de travaux forcés. Par

bon des côtés, un Chinois souffre moins de la pression sociale, le conformisme, qui bâillonne un Japonais, bénéficiaire pourtant de droits formels nettement plus étendus, voire d'un Singapourien soumis à un gouvernement qui régente dans les aspects les plus intimes. Mais la route est encore longue avant d'arriver à une société, comme celle de Corée du Sud ou de Taiwan, régie par le consensus et non plus gouvernée par la force. Car la

Chine reste une dictature, soumise à un parti unique. Et dans une dictature classique, on a tous les droits, sauf celui d'être un citoyen.

La Chine n'est pas un État de droit. La Chine s'est ouverte par nécessité. Il était impossible de solliciter à la fois les

* Envoyé permanent du *Nouvel Observateur* en Asie.

investissements de sociétés étrangères et de maintenir un contrôle total sur la société chinoise. Les libertés individuelles qui pointent leur nez se limitent à celles dont jouit un consommateur. Ce sont les libertés qu'accorde le marché et que niait l'économie planifiée. On peut acheter la machine à laver, la télé qu'on veut... Les journaux testent quotidiennement les limites de la censure, mais pour des raisons commerciales: la concurrence entre journaux, une plus grande audience. Les médias sont moins muselés que dans le passé, certes, mais la bouffée d'air frais est une tolérance. Pour l'avoir oublié, deux rédacteurs en chef ont été condamnés en avril 2004 à douze ans de prison, à Canton. Car, les droits fondamentaux, eux, n'existent toujours pas. Les droits d'association, de négociations collectives, de grève sont ignorés. C'est l'une des raisons de l'extraordinaire compétitivité des exportations chinoises. Le droit de propriété, fondement de la démocratie libérale, est absent. Il y a à la place un vague «droit d'usufruit». Les immeubles flamboyants neufs de Pékin et de Shanghai qu'admire le visiteur ont tous été construits sur

vengeance des potentats locaux qu'ils ont défiés. Ces représailles peuvent être sanglantes: jambes brisées à coups de barre de fer, prison...

Il est illusoire de croire que l'absence de droits civiques, de justice indépendante, de séparation de l'exécutif du législatif... etc. reste confinée à la seule population chinoise et que le monde des affaires serait un îlot protégé des excès par le «pragmatisme» des dirigeants chinois et la rationalité du profit. Malheureusement, il n'y a pas deux Chines soigneusement compartimentées. Tout est intimement lié, et en cas de litige avec le pouvoir, les hommes d'affaires occidentaux découvrent qu'ils sont aussi démunis qu'un paysan chinois. Depuis six ans, les créateurs de Gitic, une société financière de Canton, essayent de se faire rembourser quatre milliards de dollars. Lorsqu'il s'agit d'emprunter, cette société publique -la province de Canton en est l'actionnaire principal- était garantie par l'État, en l'occurrence la province de Guangdong (Canton). Mais à l'heure de payer, la garantie donnée aux banques étrangères, en partie européennes, a subitement disparu sous l'argument que cette société était «privée». L'argument est plus que spéculatif. Et pourtant il est reconnu par le tribunal de Canton chargé de liquider Gitic.

Autre exemple révélateur, les bourses de Shanghai et de Shenzhen, vitrines de la découverte par la Chine des plaisirs financiers. Or, des études réalisées à Hong-Kong montrent que l'investisseur qui aurait placé en 2002 100 000 euros dans ces deux bourses se retrouverait aujourd'hui avec à peine 1 000 euros! Soit une perte de 99%. La raison est simple. Les sociétés d'État chinoises font entrer à la bourse 25% du capital d'une filiale spécialement créée à cet effet. Comme elles contrôlent 75% restant, rien ne les empêche une fois 25% d'actions vendues et l'argent empêché de fermer cette filiale un peu plus tard. Car, la particularité de la législation chinoise est que si elle est indigente en matière de protection des individus, tous ses textes sont taillés sur mesure selon une seule optique: protéger le pouvoir et les intérêts personnels de la caste qui le monopolise.

Bien sûr, que valent ces questions face à la force d'attraction du marché chinois? Les marchands de laine britanniques croyaient eux aussi pouvoir faire fortune en habillant chaque Chinois d'un manteau au début du XIX^e siècle. On a vu le résultat. Plus près de nous, un Premier ministre français des années soixante-dix, aujourd'hui président de la République, était convaincu d'avoir trouvé le marché du siècle en Irak. C'était il y a vingt ans. Centrales nucléaires, avions de chasse... l'Irak a beaucoup acheté. Et ce sont les contribuables français qui, au final, ont payé la facture. Au contraire de ce que prétend la rationalité économique, les droits de l'Homme ne sont pas un point de détail bon à sacrifier sur l'autel du commerce. C'est à travers eux qu'on peut lire le degré de protection des individus face au pouvoir en matière de droits politiques mais aussi dans les conflits commerciaux. Ils sont l'indice de la solidité des institutions d'un pays, de leur santé. Au début du XX^e siècle, il existait un formidable marché d'avenir: la Russie tsariste. Cent ans ont passé et les fameux emprunts russes, placés par des banques françaises et anglaises pour financer l'essor de l'Empire russe n'ont plus de valeur que chez les bouquinistes qui les vendent pour faire des sous-verres. Un précédent à méditer. ▲

Louise Harvey, *Dans l'œuf du dragon* (Image 3 - Beijing/Shanghai/Xian), Arthus Gal.

le dos d'occupants expropriés pour faire place nette aux constructeurs. Les indemnités sont livrées à l'arbitraire des autorités. D'où d'innombrables scandales.

Or, tout recours contre l'arbitraire reste impossible. Les tribunaux sont composés de juges nommés, au regard du seul critère de leur loyauté idéologique. Et si l'un de ces juges, comme cela est arrivé dans la province du Hunnan, prend sa tâche au sérieux et rend un jugement contraire aux intérêts des autorités locales dans une affaire d'expropriation, il est destitué. Si un avocat, comme cela s'est passé cette année à Shanghai, se lance dans la défense des propriétaires floués, il se retrouve derrière les barreaux pour plusieurs années. Pour un particulier, l'unique recours contre l'injustice est de solliciter une intervention du Conseil d'État, le gouvernement, à Pékin, par la voie de «pétition». Car, comme du temps de l'Empire, se plaindre n'est pas un droit pour le quidam. Il est seulement autorisé à attirer l'attention du pouvoir et le prier de réparer les torts qui lui sont faits. Il y a 100 000 «pétitionnaires» venus des provinces qui errent dans Pékin. Des milliers d'entre eux sont dans la capitale depuis des années. Ils ont perdu tout espoir de faire entendre leur voix. Ils restent parce qu'ils redoutent de retourner chez eux par crainte de la

Laïcité: utopie et nécessité

PHILIPPE GROLLET*

Laïcité «à la française» ou «à la belge»: un faux débat

On oppose très souvent (et souvent à tort) un modèle de «laïcité à la française» au modèle de «laïcité à la belge». Il y a en effet d'importantes différences qui tiennent aux histoires différentes des deux pays, au contexte constitutionnel, aux traditions et bien entendu aux rapports de force.

Il est inexact de réduire la problématique de la laïcité en France à celle de la laïcité institutionnelle et donc à la séparation Églises/État. Comme il est inexact de réduire la problématique de la laïcité belge à une reconnaissance légale d'une «communauté laïque», considérée comme une sorte de «culte» supplémentaire. Et il devient caricatural d'opposer l'une à l'autre, sous un angle chaque fois totalement réducteur, les deux approches.

La laïcité implique d'abord la laïcité des institutions. Mais force est de constater qu'en France, la loi de 1905¹ instituant une séparation (relative) entre les Églises et l'État, et surtout l'inscription du principe de laïcité à l'article 1^{er} de la Constitution², confèrent une légitimité et un encracinement bien plus fort au principe de laïcité que dans tout autre pays et notamment en Belgique. La Belgique au contraire a conquis bien plus lentement une laïcité des institutions publiques (encore imparfaite, convenons-en !) qui a en grande partie mis fin à la «colonisation intérieure» d'une Église catholique longtemps omnipotente et progressivement marginalisée ces cinquante dernières années.

En France comme en Belgique, la laïcité philosophique a droit de cité, théoriquement du moins. La construction d'un espace public impartial (la laïcité institutionnelle) n'aurait aucun sens si, à l'intérieur de cet es-

pace public, il n'y avait de place que pour l'expression de points de vue religieux... Partout, des agnostiques, des athées (de plus en plus nombreux d'ailleurs) se forgent une conception de vie, une morale, une éthique sur les valeurs positives de libre examen, d'émancipation, de citoyenneté et de justice, libérées de références surnaturelles et religieuses.

Mais il est vrai qu'en France la «reconnaissance» de la communauté philosophique non confessionnelle se heurte à un double obstacle. D'abord la grande division de cette communauté qui n'a pas pu, jusqu'à présent, se doter d'organes fédérateurs. Ensuite, la fiction instituée par l'article 2 de la loi française de 1905, «La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte» constitue un obstacle majeur à une «reconnaissance» légale d'une communauté non confessionnelle... alors que les communautés culturelles ne sont théoriquement pas reconnues.

Théoriquement en effet, puisqu'en pratique (et d'ailleurs conformément aux développements des 44 articles de la loi du 9 décembre 1905, dont près de 40 articles exposent les exceptions au principe général de l'article 2) la République française, sans reconnaître en droit les cultes, les reconnaît en fait. C'est ainsi que les édifices servant à l'exercice public du culte, ainsi que les objets mobiliers les garnissant, sont laissés gratuitement à la disposition des organisations religieuses tandis que les pouvoirs publics en assument toutes les charges (article 13 de la loi). Il en est de même (article 14 de la loi de 1905) en ce qui concerne les archevêchés, évêchés, les presbytères et leurs dépendances, les grands séminaires et facultés de théologie protestante. Par ailleurs la loi de 1905 n'abrogeait pas

les législations sur les différentes aumôneries (militaires, pénitentiaires et dans les internats scolaires).

Bref, si la loi française de 1905¹ a bien abrogé le Concordat qui associait la France à l'Église catholique depuis Napoléon et si cette loi a mis fin à la rémunération des évêques, des curés, des pasteurs et des rabbins (sauf en Alsace et en Lorraine), elle a maintenu *de facto* une reconnaissance du fait religieux et même d'un certain nombre d'avantages pecuniaires considérables tels l'entretien de tout le parc immobilier affecté aux divers cultes et la prise en charge par l'État des traitements des aumôniers dans les armées, les prisons et les internats. Paradoxalement, cette loi qui a organisé la pérennité des aumôneries catholiques, protestantes et israélites et, par extension au nom du principe de non-discrimination, celle des aumôneries musulmanes dans les prisons et les armées, semble faire obstacle à ce que, par identité de motifs, soit prise en charge, en France, une assistance morale fondée sur le libre examen pour les

Philippe Grollet, *Laïcité: utopie et nécessité*, éditions Labor/Espace de Libertés, 9,25 €. Parution: février 2005.

La laïcité a été rappelée au devant de la scène, tant en France qu'en Belgique, par la question du voile. Mais que signifie-t-elle? En France, le mot a une portée constitutionnelle et légale; en Belgique, il recouvre l'exigence d'impartialité des pouvoirs publics. Au-delà des querelles de mots, la laïcité nomme à la fois, plus fondamentalement, une utopie philosophique et une nécessité politique, indispensables l'une et l'autre à l'exercice de nos libertés.

athées et agnostiques qui le demanderaient. Curieux paradoxe.

En Belgique, la laïcisation de l'État (entendez les réformes pour instituer une impartialité confessionnelle dans l'État) fut, au contraire de la France, une longue marche, encore inachevée, constituée d'avancées successives à petits pas mais sans grande réforme spectaculaire. Par ailleurs, la reconnaissance de la laïcité philosophique (entendez la prise en compte d'une communauté philosophique non confessionnelle, d'agnostiques et d'athées attachés à une conception de vie, à une morale et à une éthique débarrassées de références surnaturelles ou religieuses), a pu logiquement s'inscrire dans le cadre de la reconnaissance des autres communautés (confessionnelles celles-là), encore que cette logique ait mis bien longtemps à se faire admettre. ▲

* Président du Centre d'Action Laïque.

¹ Rappelons que la loi de 1905 ne s'applique pas aux départements de l'Alsace et de la Lorraine, lesquels restent soumis au Concordat.

² La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

Le mythe du «tout-gratuit»

C'est fait, on rase gratis!

OLIVIER SWINGEDAU

Transports en commun, téléchargements sur Internet, ventes à perte: le miroir aux alouettes de la gratuité plus ou moins improvisée ne fascine-t-il pas surtout... les pigeons?

Jadis, on avait bien les «cadeaux Bonux» et les journées portes ouvertes, les premiers «train-tram-bus» pour 20 francs, une heure de parking gratuite au ciné, des gadgets pour bambins à l'entrée de n'importe quelle grande surface... Sur la plage, la première heure au club des Marsouins était gratuite et les suivantes, quasi...

Tout cela est bien loin maintenant. L'offre de gratuité est soudainement devenue pléthorique. Mais, il y a un bémol... Les économistes de la ronflante «troisième Voie» (ni chaos libertaire, ni Las Vegas à miradors...) nous mettent en garde: tout a un coût, même si ce coût est postposé, dérivé, renommé, imputé différemment ou tout simplement, déplacé. Après l'éclatement de la «bulle techno», gare au flop de la «bulle gratos»?

Dans *Le Monde*¹, Olivier Bomsel, chercheur au centre d'économie industrielle de l'École des mines de Paris, observe (comme beaucoup d'autres) que le «tout-gratuit» tel qu'on nous le présente aujourd'hui, est loin de l'être pour tout le monde. Tant pis pour celles et ceux qui croyaient encore aux contes de fées... Bomsel souligne que «*le tout-gratuit est surtout, en réalité, une formidable captation de valeur*».

Exemple: les échanges musicaux sur internet. Ces échanges gratuits de musique s'opèrent via des logiciels dits «peer to peer» (de personne à personne): Kazaa, e-Donkey, BitTor-

rent... qui contournent massivement les droits de propriété intellectuelle. Nous «pouvons» tous, diffuser et enregistrer quasiment tout, et ce, pour un coût (presque) nul, sans perte, et sans aucun sentiment de fraude (en tout cas, trop consciente...). «*Le téléchargement est un droit!*» se dit-à tort- le citoyen lambda. Mais ce mode d'échange souvent anarchique pose d'évidents problèmes: techniques, industriels, juridiques et éthiques.

La tentation de l'infantilisme

Acheter, c'est une transaction: mais obtenir... gratuitement?

Vous avez -ou avez eu, ou vous aurez un jour- sur les bras un de ces jeunes bambins pour qui le supermarché est une sorte de croisement entre un garde-manger en libre service et une caverne d'Ali-Baba. Observez attentivement: il ne demande jamais que vous lui achetiez quelque chose, mais que vous le lui donnez et que donc vous le preniez dans le rayon.

Les parents sont choqués par de tels raccourcis: ce sont eux qui devront, en fin de compte, «vid(ang)er» leur portefeuille! Les bambins, eux, ne comprennent jamais ce qui leur semble n'être que de la mauvaise volonté de votre part: c'est vrai, pourquoi vous ne le «prenez» pas, ce robot-chien à 500 euros...? C'est pas dur, puisqu'il vous suffit de donner un billet et, lui, il a le chien...

Pour nombre de psychologues, les croyants et autres fervents du «tout-gratuit» sont restés dans cette image très infantile.

Il est vrai qu'aujourd'hui, les propositions vraiment (?) gratuites se multiplient... honnêtes ou pas. Il serait bien bête de se priver, pense-t-on. Les répercussions éventuelles «ne nous concernent pas». Le sens commun nous souffle: «Pourquoi payerais-je pour ce que je peux obtenir (et qui m'est si gentiment proposé, d'ailleurs) gratuit?». Au fond, oui, pourquoi? Mauvaise habitude... et grande déception à moyen et long terme, répondent les nouveaux économistes.

Explication: déstabilisé, le marché existant, concret, se fait détrousser sans vergogne par un marché virtuel qui ne produit pas de richesses, en tout cas mesurées de manière orthodoxe.

L'industrie du disque, par exemple, est à genoux. Ses produits se vendent de moins en moins. Elle a essayé de développer ses propres produits internet type MP3, mais cryptés et payants: peu de succès... et retour à la question posée en début de paragraphe: le dernier tube payant chez eux, et le même gratuit chez nous: lequel prenez-vous?

Les économistes pointent aussi la destruction du qualitatif, la qualité du contenu: «si la technique du Haut Débit (adsl, etc.) est une bonne chose», observe Bomsel, «elle pollue l'industrie des contenus. Le tout-gratuit est en réalité une formidable captation de valeur. L'industrie des contenus subventionne à fonds perdus non seulement les internautes, mais aussi les fournisseurs d'accès à internet, les réseaux de télécommunication, les fabricants d'ordinateurs, de baladeurs numériques, de disques durs...». Et cette perte de qualitatif confrontée à la gratuité se retrouve partout.

Les parents sont choqués par de tels raccourcis: ce sont eux qui devront, en fin de compte, «vid(ang)er» leur portefeuille! Les bambins, eux, ne comprennent jamais ce qui leur semble n'être que de la mauvaise volonté de votre part: c'est vrai, pourquoi vous ne le «prenez» pas, ce robot-chien à 500 euros...? C'est pas dur, puisqu'il vous suffit de donner un billet et, lui, il a le chien...

Payer? C'est pour les réacs...

Le tout-gratuit, c'est un peu comme si vous vendiez quelque chose qui n'est

pas à vous, alors que le vrai propriétaire en paie, lui, le coût de mise en œuvre, de construction, les multiples taxes et, cerise sur le gâteau, c'est vous et pas lui qui en tirez des subventions! Bref, l'industrie des contenus (celle qui crée du qualitatif) pourrait, selon cette logique, finir par devoir payer pour offrir gratuitement ses produits. Intenable et non-viable à court terme, bien sûr.

Selon l'économiste «third wave», la seule solution vaguement acceptable est, par exemple dans le domaine de l'internet gratuit, de conserver la gratuité du téléchargement (*download*) mais de faire payer la mise à disposition de la musique (*upload*). «*Devant cette suggestion de simple bon sens, les fournisseurs d'accès sont comme des poules qui auraient trouvé un couteau*», remarque Bomsel: «ils sont terrorisés à l'idée que les abonnés, habitués qu'ils sont à tout "recevoir gratuit", réclameront forcément de plus en plus de débit... pour de moins en moins d'argent. Et la clé sera vite sous le paillasse!».

À celles et ceux qui leur reprochent une certaine tendance réactionnaire (la loi doit punir les voleurs, et les consommateurs de gratuité -même s'ils volent indirectement et inconsciemment- sont des voleurs...), les «économistes de la «troisième voie» opposent -mais est-ce pertinent?- l'idée que ce «nouveau libertarisme» du «tout-gratuit» aboutira à l'étatisation (ou à la ré-étatisation? ndlr) de la culture.

Il faut bien, au final, que quelqu'un rémunère la création, qu'elle soit technique, basée sur un service, musicale, littéraire, cinématographique, etc.

Les finauds/démagos du «tout-gratuit» font semblant d'ignorer, en tout cas, les éventuels dégâts qu'ils occasionneront à coup sûr en matière d'emploi. C'est déjà le grand nettoyage chez les majors de la musique...

Pour l'un de ces économistes alertés, Jean-Louis Cacomo², les gouvernements eux-mêmes ont leur part de responsabilité en s'étant noyés dans cette délectation du non-choix. Surfant sur un populisme qui est peut-être de mauvais aloi mais qui fait de l'électeur (que font les bus gratuits de Steve Stevaert à Hasselt, sinon une élection en béton gagnée d'avance?), les élites savent qu'il faut toujours mieux caresser la bête dans le sens du poil... surtout si elle doit passer ensuite à la casserole!

L'important est de promettre, non pas le sang et les larmes, mais l'abondance, le bonheur... et la gratuité. Poussé par une opinion publique souvent braillaire et attirée par les poncifs, le politique en viendra même parfois à expérimenter cette «médecine vaudou» qui se donnera l'apparence de politiques économiques rigoureuses: la scansion magique du «tout-gratuit, tout le temps, pour tous» est dansée sur ce mode-là.

L'être humain a besoin de croire à St-Gratuit...

«*On imagine communément que l'on doit faire des choix à cause de l'existence de l'argent*», rappelle Cacomo. «*Si tout était gratuit, pense-t-on, nous ne serions plus obligés de choisir. Alors on en appelle à l'État. Mais avec l'État, non seulement nous ne sommes plus obligés de choisir, mais nous ne pouvons plus exercer notre liberté de choix du tout. Car, dans les faits, rien n'est gratuit et c'est justement pour cela que nous devons faire des choix, l'existence de la monnaie étant la conséquence de cet état de fait. On ne doit pas faire des choix parce que la monnaie existe; la monnaie existe parce que l'on doit constamment faire des choix*».

Notre temps sur cette terre étant en effet compté...

Cacomo voit dans notre recherche effrénée du «tout-gratuit» un véritable conditionnement dont nous aurons bien du mal à émerger sains et saufs. «*C'est un peu comme une entreprise largement subventionnée: au début, l'"aide" (subsides, dose, etc.) semble naturelle, non-contrainte. Ensuite, si cette aide ne fonctionne pas, ou mal, ou se révèle insuffisante, les "aideurs" aussi bien que les aidés seront voués aux pires géométries*».

Voire... Personne n'en sait rien à long terme. Et les critiques s'amontencent, tout aussi pertinentes, à l'égard des vendeurs de vent et autres ultras aux habitudes douteuses: chantage aux subsides, insécurité manifeste quant aux horaires (suppressions de vols aériens sans indemnité), surtaxes inattendues pour les bagages... Et, pour un ticket «tout-gratuit», 99% des autres seront payants... très payants, même, si l'on n'a plus le choix des dates. Et le service au client est, lui, aux oubliettes.

Bref, le «tout-gratuit» n'est pas la panacée... et surtout pas pour le tiers-monde: songeons au scandale des médicaments génériques en Afrique et au refus de l'Occident de pratiquer, à cet égard, cette fameuse gratuité qu'il affectionne tant pour ses confortables et égoïstes citoyens... ▲

Christian Carez, extrait de *Le jour se Rêve*, série «Le bonheur», 1996-2000 - Musée de la Photographie de Charleroi, jusqu'au 27 février 2005.
Un bonheur vraiment gratuit...

aux magazines en quête de fidèles, il existe de la gratuité... qui séduit: la démoniaque (ou fabuleuse!) compagnie d'aviation Ryanair propose régulièrement des tickets à... 1 centime d'euro pour diverses destinations européennes. Et ça marche! Aussi bien -et même plutôt mieux, d'après les utilisateurs- que les vols payants des vraies compagnies... Formule 1, EasyJet, Tele2, Metro sont venus dernièrement renforcer ce phénomène du low-cost (ou no cost) en ralliant les consommateurs à leur cause. Les produits et services sont soi-disant «débarrassés de tout ce qui est accessoire», et il paraît (c'est du moins ce que Trends/Tendances³ affirme sur un ton triomphant) que «ces entreprises qui offrent des prix imbattables parviennent aussi à être rentables».

Cacomo voit dans notre recherche effrénée du «tout-gratuit» un véritable conditionnement dont nous aurons bien du mal à émerger sains et saufs. «*C'est un peu comme une entreprise largement subventionnée: au début, l'"aide" (subsides, dose, etc.) semble naturelle, non-contrainte. Ensuite, si cette aide ne fonctionne pas, ou mal, ou se révèle insuffisante, les "aideurs" aussi bien que les aidés seront voués aux pires géométries*».

Voire... Personne n'en sait rien à long terme. Et les critiques s'amontencent, tout aussi pertinentes, à l'égard des vendeurs de vent et autres ultras aux habitudes douteuses: chantage aux subsides, insécurité manifeste quant aux horaires (suppressions de vols aériens sans indemnité), surtaxes inattendues pour les bagages... Et, pour un ticket «tout-gratuit», 99% des autres seront payants... très payants, même, si l'on n'a plus le choix des dates. Et le service au client est, lui, aux oubliettes.

Bref, le «tout-gratuit» n'est pas la panacée... et surtout pas pour le tiers-monde: songeons au scandale des médicaments génériques en Afrique et au refus de l'Occident de pratiquer, à cet égard, cette fameuse gratuité qu'il affectionne tant pour ses confortables et égoïstes citoyens... ▲

1 17 mars 2004.

2 La Troisième voie: mythe et réalité: voir l'essai de J.L. Cacomo sur www.

liberales.be/cgi-bin/fr/Jean-Louis Cacomo est économiste, maître de conférences à l'Université de Perpignan. Il a présenté cette communication à l'université d'être de la nouvelle économie d'Aix-en-Provence en septembre 2003.

Dans un autre «style», www.marx.be dissèque aussi ce soufflé indigeste de la «third wave» chère à Tony Blair.

Sur le Net, divers sites plus «commerciaux» affichent une vocation «gratuite» avec des motivations et des résultats... divers! Citons sous toutes réserves!: www.toutgratuit.com

www.gratuit.fr.com
www.universdugratuit.com
www.gratisnette.com
www.bestofgratuit.com

3 4 novembre 2004.

L'entretien de Jean Sloover avec Martine Dardenne

Ivan Illich contre le «fascisme technobureaucratique»

Aux sources de l'écologie politique, sa critique radicale de la société industrielle reste d'une grande actualité.

L'écologie politique est aujourd'hui malmenée. Que faire pour convaincre l'opinion publique et les citoyens de la nécessité d'un changement de société? Telle est la question à laquelle s'efforce de répondre un groupe de militants écologistes rassemblé sous le vert nom de Grappe¹: Groupe de Réflexion et d'Action pour une Politique écologique. Dans le cadre de cette démarche refondatrice, Grappe a récemment organisé, à l'Université libre de Bruxelles, un colloque interdisciplinaire en hommage au philosophe Ivan Illich décédé en 2002. Penseur fécond et dérangeant, critique implacable de la société industrielle et de l'Église institutionnelle,

Illich, prêtre défroqué, a marqué toute une génération d'intellectuels –comme René Passet et Serge Latouche– et de militants souvent issus de la mouvance contestataire des années soixante dont il fut une figure emblématique. C'est cette génération qui a été à l'origine de l'écologie politique: un retour aux sources en somme... Martine Dardenne, sénatrice honoraire et philologue de formation, a entre autres en-

seigné la pensée d'Illich. Elle nous rappelle ici quelques-unes des idées centrales de cet humaniste qui a passé sa vie à inciter les autres à trouver leur propre voie.

Martine Dardenne, l'œuvre de Ivan Illich² a-t-elle encore quelque chose à nous dire?

Martine Dardenne: Plus que jamais, Illich a pensé la démesure de notre société. Or cette démesure s'est renforcée considérablement: depuis le début des années septante, époque à laquelle il a écrit ses principales œuvres critiques de la société industrielle, le monde est chaque jour dominé davantage par une économie de plus en plus mondialisée appuyée sur un formidable système centralisé de production et de distribution. À ce titre, la pensée incroyablement féconde de Illich résonne aujourd'hui comme un avertissement: elle nous dit l'urgence où nous nous trouvons de quitter cette démesure. En relisant l'œuvre d'Illich qui ignore la mode, nous ne pouvons en fait qu'être à la fois saisis par la pertinence et l'actualité de son pro-pos et effrayés par l'indigence des réponses –notamment politiques– qu'il appelait pourtant de ses vœux face aux dérives qu'il dénonçait. Illich, clairement, n'a

pas été compris ou, plutôt, il était trop dérangeant pour être suivi.

Lire l'œuvre d'Illich, dites-vous, n'est pas chose simple et la résumer encore moins parce que cet auteur est extrêmement érudit et, aussi, parce que les évidences qu'il assène heurtent de front les certitudes fondatrices de la société moderne, parce qu'elles nous obligent sans cesse à revenir sur nous-mêmes et à faire retour sur les fondements de nos actes.

Un des éléments qui explique la difficulté à comprendre l'œuvre d'Illich repose sur le fait qu'il ne nous apporte pas de solution toute faite, mais qu'il nous donne une compétence théorique, une méthodologie pour comprendre la transformation des besoins fondamentaux –besoin d'apprendre, besoin de mobilité, besoin de santé, besoin de bonheur...– en demande de biens de consommation et cela, en détectant chaque fois l'instant où les moyens se changent en fins. Autrement dit, Illich met à notre disposition des indicateurs qui cliquent chaque fois que l'outil, quel qu'il soit, domine l'homme.

La fin et le moyen

Quelques concepts et mots-clés qui permettent au moins de cerner sa pensée?

On peut citer précisément la confusion entre les moyens et les fins, mais aussi le professionnalisme, la spécialisation face à la capacité personnelle et à la créativité; la productivité et son corollaire la consommation face à la liberté, la frugalité, l'équilibre; la frustration et le manque –ces nouvelles pauvretés dont je parlais– face à la joie et au plaisir, notamment celui des choses simples. Et la dépendance,

aussi; l'outil manipulable face à l'outil maniable; l'hétéronomie face à l'autonomie. La contre-productivité, enfin, face à l'utilité réelle et à la valeur d'usage. Etc.

Pour Illich, il faut donc maintenir l'outil moderne dans certaines limites. C'est là l'objet de la convivialité. Mais que faut-il entendre par outil? Entendez par là les «institutions» et autres grandes «machines» sociales, comme l'Église, l'École, l'Hôpital, les Transports, bref, tout objet, organisation, structure pris comme moyens d'une fin. Cette définition englobe donc tant les biens que les services. Pour lui, en effet, il n'y a pas de salut dans la dématérialisation de l'économie: la surproduction industrielle des services a des effets aussi destructeurs que celle des biens matériels car elle s'attaque, quant à elle, aux liens sociaux, déracinant l'homme de son histoire, de son passé, de ses traditions et donc de sa culture. L'outil ainsi défini, il est donc essentiel, pour Illich, de ne pas confondre moyens et fins.

Des exemples?

La scolarité obligatoire. Elle exclut tout autre type de formation ou de compétence: seule est reconnue l'éducation «sanctionnée» par un diplôme. Tant pis pour l'autodidacte ou pour celui à qui l'expérience ou l'empirisme ont donné un solide savoir-faire. L'école, dit Illich, crée des hiérarchies: non seulement elle classe, mais elle déclasse. Pire, elle forme des cohortes de consommateurs dociles, révrant l'expert et donc incapables d'encore oser penser et agir par eux-mêmes. Regardons alors autour de nous: aujourd'hui, nous sommes confrontés à un problème croissant de décrochage scolaire, d'absentéisme, de violence à l'école et à des coûts financiers toujours insuffisants pour remédier aux problèmes engendrés par le système scolaire lui-même. Pour comble: un récent rapport nous redit que l'école ne réduit en rien les inégalités...

Une quête toujours recommencée

Comment établir des seuils à ne pas dépasser dans la conception ou l'utilisation de l'outil?

L'outil, professait Illich, demeure convivial tant que chacun peut l'utiliser sans difficulté et aussi souvent qu'il le désire à des fins qu'il détermine lui-même. Un outil est convivial si per-

sonne n'a besoin d'un diplôme pour s'en servir. Si ce n'est pas le cas, c'est que son usage fait l'objet du monopole d'une profession, de spécialistes. Le caractère convivial d'un outil ne dépend toutefois pas de son niveau de complexité. Une société conviviale n'interdit pas l'école: elle rejette le système scolaire devenu obligatoire, fondé sur la ségrégation et le rejet des recalés. Aujourd'hui, nous pouvons concevoir des outils qui permettent d'éliminer l'esclavage de l'homme à l'égard de l'homme.

Autrement dit, il s'agit de savoir si le progrès doit signifier une indépendance accrue ou une croissante dépendance?

Exactement. Le cas des OGM est éclairant. Les agriculteurs dépendront plus que jamais de «fabricants» de semences, qui en outre vont pouvoir leur dénier le droit au réensemencement –droit immémorial s'il en est–, les semences OGM étant stériles et en outre sous le coup de brevets appartenant à ces mêmes semenciers. Chaque jour, nous voyons les petits agriculteurs disparaître au profit de méginstallations. Idem des normes européennes en matière d'hygiène: elles font ou feront disparaître ce qui reste de productions artisanales de qualité, locales ou régionales parce que ces normes sont pensées seulement pour le mode industriel.

Illich soutenait ainsi que la dynamique du système industriel ou de l'outil non convivial est organisée en vue d'une croissance indéfinie et de la création illimitée de besoins nouveaux. De cette manière, disait-il, elle menace l'équilibre de la vie qui peut se modifier, qui ne peut évoluer qu'à l'intérieur de certaines limites? Illich identifiait à cet égard plusieurs types de menaces. La menace sur l'équilibre de l'environnement, bien sûr, mais aussi la menace sur le droit à l'autonomie, à l'indépendance dans l'action: on touche ici à la notion «illichienne» de monopole radical qui désigne les situations où l'individu, pour accomplir une action particulière, n'a plus le choix; où il doit obligatoirement faire usage d'un outil particulier généralement contrôlé par la grande industrie. Le recours souvent impératif à la voiture automobile illustre parfaitement ce type de menace. Autres cas de figure: la menace sur le savoir, sur la créativité et la menace de l'usure, de l'obsolescence qui hypothèque l'histoire, les racines. Illich désigne ici la dictature de la nouveauté, cette idée que tout ce qui est nouveau est mieux. Dans une

telle optique, disait-il, chaque nouveau produit lancé sur le marché crée des besoins préalablement inexistantes plutôt que de satisfaire des besoins existants.

La convivialité

Comment préserver la vie menacée par l'omnipotence de l'outil? Comment redonner à chacun le contrôle de l'outil afin d'augmenter le pouvoir de l'homme?

Selon Illich, trois obstacles doivent être dépassés. Nourrie du mythe de la science, la société abandonne aux experts le droit de fixer les limites de la croissance. Or l'expert ne représente pas le citoyen: il fait partie d'une élite et représente l'opinion d'une profession. Ensuite, il nous faut redécouvrir le langage: le langage reflète le monopole que le mode industriel de production exerce sur la perception et la motivation. À mesure que s'étend le champ de la concurrence et du commerce, une même structure industrielle se développe à travers le monde et il devient très difficile de trouver les mots qui parleraient d'un monde opposé à celui que les langages décrivent: dans le monde industriel, d'acteur, l'homme devient usager; le droit d'avoir se substitue au droit d'agir. Pourtant, affirme Illich, si chacun se sert du langage pour revendiquer son droit à l'action sociale plutôt qu'à la consommation, le langage permettra de restituer sa transparence à la relation de l'homme avec l'outil.

Illich soutenait ainsi que la dynamique du système industriel ou de l'outil non convivial est organisée en vue d'une croissance indéfinie et de la création illimitée de besoins nouveaux. De cette manière, disait-il, elle menace l'équilibre de la vie qui peut se modifier, qui ne peut évoluer qu'à l'intérieur de certaines limites? Illich identifiait à cet égard plusieurs types de menaces. La menace sur l'équilibre de l'environnement, bien sûr, mais aussi la menace sur le droit à l'autonomie, à l'indépendance dans l'action: on touche ici à la notion «illichienne» de monopole radical qui désigne les situations où l'individu, pour accomplir une action particulière, n'a plus le choix; où il doit obligatoirement faire usage d'un outil particulier généralement contrôlé par la grande industrie. Le recours souvent impératif à la voiture automobile illustre parfaitement ce type de menace. Autres cas de figure: la menace sur le savoir, sur la créativité et la menace de l'usure, de l'obsolescence qui hypothèque l'histoire, les racines. Illich désigne ici la dictature de la nouveauté, cette idée que tout ce qui est nouveau est mieux. Dans une

Les actes du colloque sont disponibles: infos au 081/23.09.69.

¹ Voir aussi le site de Grappe: grappebelgique.levillage.org

² Les ouvrages d'Ivan Illich traduits en français: *Libérer l'avenir*, Seuil, 1971, *Une société sans école*, Seuil 1971, *La convivialité*, Seuil, 1973, *Énergie et équité*, Seuil, 1973, *Némésis Médicale*, Seuil 1975, *Le chômage créateur*, Seuil, 1977, *Le travail fantôme*, Seuil, 1981, *Le genre vernaculaire*, Seuil, 1983, *H₂O. Les eaux de l'oubli*, Lieu commun, 1988, *Du lisible au visible: la naissance du texte*. Un commentaire du *Didascalion* de Hugues de Saint-Victor (traduit par Jacques Mignon), Éditions du Cerf, *La Perte des sens*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Fayard, *Œuvres complètes*, volume 1, préface de Jean Robert et Valentine Borremans, Fayard.

La pensée incroyablement féconde de Illich résonne aujourd'hui comme un avertissement: elle nous dit l'urgence où nous nous trouvons de quitter cette démesure.

Retour de la rumeur, retour sur la rumeur

Un entretien avec Edgar Morin

PROPOS RECUEILLIS PAR JANOS MOLNAR*

Elle court, elle court la rumeur. Pour le sociologue Edgar Morin, qui revient sur celle d'Orléans, elle répond à un tel capital de curiosité, de crainte, de désir, qu'on ne peut s'empêcher de la transmettre. Explications.

La rumeur a-t-elle toujours aujourd'hui le même statut de diffuseur de l'information, avec l'arrivée de tous les nouveaux modes de communication?

Edgar Morin: Le statut reste très fort parce que la rumeur d'Orléans se situe à une époque où il y avait la presse quotidienne, la presse magazine, la radio, et la télévision, tous les moyens d'information normaux fonctionnels. La rumeur se propage par le bouche à oreille, par rapport de proximité, d'intimité, de confiance de personne à personne. Elle résiste aux nouveaux modes de communication. Dans les pays dictatoriaux, où il y a une censure manifeste des moyens de communication, le champ est beaucoup plus favorable à une prolifération de rumeurs, d'autant que la population ne croit pas la presse. Le fait que les informations officielles soient mises en doute favorise évidemment le bouche à oreille et le «on-dit». Il était quand même frappant qu'en France, dans un pays où l'information fonctionnait, la rumeur elle aussi fonctionnait. Il y a toujours de nouvelles rumeurs et certaines m'ont donné envie d'enquêter.

Il y a une grande variété de rumeurs. Ce qui était intéressant dans la rumeur d'Orléans, c'est qu'elle ne se fondait sur rien, c'est-à-dire sur aucun événement local à partir duquel une fabulation aurait pu se développer. À l'inverse, il y a des rumeurs qui peuvent très bien se fonder sur une information vraie mais secrète. Par exemple, la maladie du Président Pompidou est restée non seulement longtemps secrète, mais même les journalistes qui étaient informés n'en ont pas fait état. Pourtant, à travers des personnes rencontrées tels des chauffeurs de taxi et autres, la rumeur circulait et c'était une rumeur fondée. La rumeur n'est pas nécessairement fausse, mais il est évident qu'elle est belle quand elle est fausse. Elle traduit alors des choses profondes, des désirs ou des phobies et, mieux, un mélange de désirs et de phobies. [...]

La libido sous l'angoisse

La rumeur d'Orléans était assez intéressante parce qu'elle traduisait une angoisse en même temps que quelque chose de libidinal. Il y avait une libido sous cette angoisse. Qu'est-ce que l'angoisse? Des jeunes filles vont dans des salons d'essayage, on les pique, on les drogue pour les endor-

un climat, disons, «rumeurophile»: tout instituteur qui tapote gentiment la joue d'un gamin est suspecté, et on laisse place au fantasme de certains enfants de se rendre intéressants. Là aussi, dès que l'on a affaire à des zones, à des nappes un peu secrètes, un peu sexuelles, ce sont évidemment des terrains très favorables.

Populisme

On n'avait pas vu cela depuis la fin de la guerre en Belgique, des gens qui descendaient par milliers dans la rue pour dire: «Protégeons nos enfants». Et une partie des intellectuels de gauche et de droite ont crié au danger, (en partie réel) du populisme, de la récupération. En tant que citoyen et en même temps sociologue, crois-tu que l'individu doive se mobiliser?

Le mot populisme est devenu aujourd'hui un mot qui englobe tout ce qui ne rentre pas dans les cadres réputés normaux de la politique. On doit être citoyen et sociologue, parce que l'on ne peut pas ne pas être citoyen. Je prends le cas de la rumeur d'Orléans. C'était un cas très net parce que la tendance naturelle de croire à une machination, un complot a besoin d'imputer ce complot à quelqu'un. Mais à qui? Comme c'était une rumeur antisémite, certains l'imputaient à des groupes d'extrême droite, éventuellement aux étudiants arabes de l'université d'Orléans. Il y avait une volonté de rationaliser. Or, en fait, quand nous avons fait l'enquête, nous avons vu qu'il n'y avait pas ce type de complot. Cette rumeur relève de processus de l'inconscient ou du subconscient collectif et qui n'ont eu véritablement besoin d'aucun coup de pouce, d'autant qu'elle était très bien propagée par les jeunes filles, par les femmes, c'est-à-dire hors de tous ces milieux-là. Le rôle du sociologue-citoyen est dans la pertinence de son analyse et le fait de démasquer les fantasmes et les mythes, qui souvent viennent comme des anti-rumeurs parce que l'anti-rumeur essaye de disqualifier politiquement la rumeur. Mais, quand il n'y a pas de soubassements politiques, elle tombe à côté. Cela dit, c'est une rumeur qui ne s'est pas détruite elle-même. Comme je l'ai dit, elle s'est recroquevillée, elle s'est coupée en petits morceaux. On avait dit qu'il n'y avait pas de fumée sans feu, que c'était louche, qu'il y avait quelque chose en des-

sous. Il y a une élucidation malheureusement très limitée. Moi, si j'étais en Belgique, j'essaierais d'envisager tout ceci pour établir mon diagnostic, qui est de tenter de lutter contre toutes les interprétations délirantes d'où qu'elles viennent et quelles qu'elles soient. [...]

Comment faire cesser une rumeur?

C'est très difficile. Il y a les procédés de l'intimidation et de la peur; on dit: «vous êtes des fascistes, des antisémites», alors les gens ont peur, ils ne se reconnaissent pas. Je pense que c'est une mauvaise méthode parce qu'elle n'aide pas l'élucidation, mais elle peut être efficace. L'intimidation est toujours efficace dans la mesure où elle fait taire. La deuxième méthode est l'élucidation, mais il faut beaucoup de temps, il faut que ça prenne. Il m'est arrivé de faire des conférences sur ce sujet à Orléans. Cela prouvait donc que des gens grâce à l'enquête, grâce au livre, pouvaient intervenir. Cette rumeur a commencé par être cassée par des anti-mythes, des intimidations. Une rumeur s'éteint. Elle a une phase de montée, d'acmé, puis elle se tasse. Elle ne peut pas être perpétuelle. Ce qui est intéressant dans ce type de rumeur de traite des blanches, c'est qu'il revenait cycliquement, à Paris dans un grand magasin, à Toulouse, etc. La rumeur arrive, dure deux à trois mois et disparaît. Finalement, la meilleure mort est la mort naturelle.

Une certaine réponse à l'obscur

La rumeur permet-elle aussi la réassurance du groupe dans lequel elle circule?

Une rumeur, c'est un dynamisme qui circule à travers les groupes. À l'intérieur d'un groupe, cela devient quelque chose qui peut avoir certaines caractéristiques de la rumeur, mais qui en possède d'autres. La rumeur d'Orléans traversait les groupes, donc cela ne rassurait pas. Il y a un problème d'interprétation. Nous avons cherché l'explication dans quelque chose de singulier propre à Orléans. Mais assez rapidement j'ai pensé qu'il ne fallait pas chercher de singularité dans ce type de ville pratiquement énucléée, trop près de la capitale, sans vraies cités qui la structuraient. Je supposais un phénomène d'adolescentes, des problèmes de relation entre imaginaire, qui peu-

vent se passer aussi ailleurs. Dans cette hypothèse, je faisais une enquête à Orléans et ne voulais connaître aucune rumeur du même type. Je n'avais pas cherché à lui trouver des racines historiques, que cela soit Jeanne d'Arc ou les souterrains d'Orléans. Mon hypothèse s'est avérée assez juste. Il y a vraiment un problème d'interprétation qui, dans certains cas, peut être très délicat et difficile entre le local et le non-local. [...]

Avec la civilisation, on passe du problème de l'homme des cavernes au problème des cavernes de l'homme. Tout ce qui menaçait l'homme du dehors, les grands périls, les ténèbres nocturnes, la faim, la soif, les génies, les démons,

Thierry Diers, *Fin de mission Tokyo*, série «Business attitude», 2003.
«Ce qui est intéressant dans la rumeur, c'est [...] la vitesse dans la propagation».

tout ce qui le maintenait dans une insécurité, tout cela passe à l'intérieur et nous menace du dedans. Là où les nuits des villes sont éclairées, là où les polices multiplient leurs assurances et les assurances leurs polices. Là où le monde extérieur devient balisé, aménagé, objectivé, esthétisé, alors on découvre que l'intérieur sonne creux et on y pressent des abîmes. ▲

Turquie, l'étoile à facettes

PASCAL MARTIN*

La Turquie est un immense pays aux multiples facettes. Les Européens ne l'évoquent qu'en termes politiques, économiques ou géostratégiques. En fait, elle revendique une infinie complexité.

Si vous comptez parmi ceux que la politique internationale démange à toute heure de la journée, ne vous demandez pas où sont passés les négociateurs turcs en ce mois de janvier. Comme leurs homologues européens, ils prennent des vacances. Les mois qui ont précédé le sommet de Bruxelles de la mi-décembre se sont transformés en une ronde infernale. «En octobre, chaque membre de l'équipe a guidé pas moins de quatre groupes de journalistes occidentaux entre Ankara et Istanbul», soupire cette employée d'un service de communication gouvernemental. «Je suis épisée». À chaque fois: un détour par le Mausolée d'Atatürk, l'interview des mêmes responsables politiques répondant avec une infinie patience aux mêmes questions, la rencontre de journalistes plutôt proches du pouvoir et, pour finir en beauté, une table ronde avec des intellectuels de haut vol. Le vin aidant, ceux-ci s'y sont parfois épanchés sur les points noirs de la Turquie, violation des droits de l'Homme et présence de l'armée comprises. Il faut savoir donner pour recevoir...

Une foule de questions restent pourtant en suspens après la grand-messe bruxelloise. On y a beaucoup parlé de la capacité du gouvernement «islamiste modéré» du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan à respecter la laïcité de la république kényane; de la torture qui ne serait plus «systématique» en Turquie selon

Carpates, comme le rappellent les yeux de cette belle attachée culturelle où se reflète un très lointain héritage moghol.

À Ankara, les considérations sur les blondes n'ont pas cours. C'est très sérieusement que le musée des Civilisations anatoliennes rappelle que les Romains vinrent jusqu'ici, que c'est au pied du mont Kadjababa que César prononça son sommaire «*veni, vidi, vici*» après avoir anéanti l'armée de Pharnace. Et voilà, se dit-on, d'Alexandre le Grand à Mustapha Kemal, près de vingt-cinq siècles de destin commun fait de guerres, d'occupations, d'échanges commerciaux, d'influences multiples et de mariages interethniques. Cela ne suffit évidemment pas à faire de la Turquie une européenne. À ce petit jeu, il suffirait d'évoquer Marco Polo pour faire entrer la Chine dans l'Union.

«Il y a quelque chose d'essentiel qui nous sépare: la religion», estime la journaliste-écrivaine stambouliote Oya Baydar qui juge qu'Européens et Turcs ont peu de choses en commun. Elle souligne l'existence de plusieurs Turquies, laissant entendre que les Occidentaux n'ont souvent conscience que de l'une d'elles. Celle qu'ils rencontrent dans la magique Istanbul, dans la grise Ankara et dans les stations balnéaires, où l'expression audible de l'islam tient plus du bruit de fond que de la foi. Dans la capitale, la mosquée Kocatepe a beau être une des plus grandes du monde, les appels à la prière de son muezzin semblent se perdre dans le vide.

L'empreinte de l'islam

Mais dans les campagnes, l'empreinte de l'islam est autrement marquée. Elle fige la tradition et sert de toile de fond à un monde résolument différent du nôtre. L'agriculture turque a un demi-siècle de retard et il est déjà dit que sa mise à niveau coûtera une fortune à l'Union européenne. Cette indigence permet à Oya Baydar de dénicher un autre point commun entre Turcs et Européens: «Il n'y a pas de différence», explique-t-elle, «entre un paysan turc, portugais ou grec. Ils sont tous arriérés». Voici pour la deuxième Turquie. La troisième serait l'Anatolie de l'Est, pauvre, terriblement pauvre, où bien que mis en sourdine, le problème de la minorité kurde demeure comme une cicatrice dans le sourire fait par la Turquie à l'Europe.

Dans les milieux intellectuels turcs, l'adhésion à l'Union est communément admise, ce n'est pas nouveau. Pour l'observateur, la pertinence avec laquelle les affaires européennes y sont disséquées est autrement remarquable. On est bien loin de la vision qu'ont leurs homologues occidentaux de la Turquie. S'ils l'envisagent comme un tout face au défi de l'adhésion, ils cherchent rarement à en lire les réalités quotidiennes.

La population turque désire elle aussi rejoindre un jour l'Union européenne, ce n'est pas davantage original. Les sondages fixent à 70 ou 75% ce souhait d'adhésion. Mais que vaut-il dans la mesure où un ouvrier rentrant au pays avec la Mercedes qu'il s'est offerte à force de travail dans une quelconque entreprise allemande induit fatalement chez les habitants de son village l'idée que l'Occident est un eldorado? Les sondages ne sont jamais que les sondages.

Les avis personnels ont au contraire parfois pour eux la lucidité, même désespérée. Dans une pagaille sonore de klaxons et de sirènes d'ambulance, visiblement peu sensible à l'air vicié qu'il respire chaque jour à Ankara, Yildiz explique que «pour les jeunes de son âge, rejoindre l'Europe signifiera peut-être un jour trouver un emploi à sa mesure. Tu sors médecin de l'université et pour ne pas mourir de faim, tu deviens chauffeur de taxi. Voilà aujourd'hui notre avenir». Le salaire moyen pour un jeune diplômé serait environ de 220 euros. Un appartement se loue pour la moitié de cette somme. Et comme il n'y a aucun système social en place, con-

trairement à ce qui existait chez les nouveaux adhérents lorsqu'ils vivaient sous la férule de Moscou, «nous, on n'a rien à perdre... notre avenir ne peut être que meilleur», sourit Yildiz.

«La Turquie peut changer si l'Union européenne a une vision commune qui les rassemble l'une et l'autre», entend-on fréquemment dans les milieux politiques et intellectuels turcs. «Il nous faut un but». En face, révisant son approche notamment en matière de droits de l'Homme, la Belgique a fait valoir que la république kényane évoluera davantage si elle a une opportunité de rejoindre l'Union. Ce serait la seule manière d'en finir avec des pratiques qui restent inacceptables.

Tendre la main

Car les organisations non gouvernementales s'accordent à dire que si la torture n'est effectivement plus «systématique», des cas de maltraitance psychologique ou physique subsistent. Des ONG qui, paradoxe intelligemment exploité par les autorités gouvernementales, n'ont de cesse d'affirmer qu'il vaut mieux tendre la main à une Turquie imparfaite que d'assister au pourrissement de la situation. Un diplomate occidental parlant sous le couvert de l'anonymat suggère encore qu'*«une plus grande ouverture des Européens aurait pour effet d'obliger les séparatistes kurdes à y aller d'un pas en direction de l'apaisement mais aussi à faire le tri dans leurs rangs. La rébellion se nourrit en effet de*

© AFP

nombreux trafics - d'êtres humains, d'armes et de drogue».

D'autres dossiers noirs encore?

Les humiliations imposées aux minorités religieuses, par exemple. Celles-ci savent toutefois l'instant propice pour faire valoir leurs doléances auprès d'Ankara.

Chypre également, question éminemment sensible qui a vu les Turcs se montrer particulièrement proactifs en supportant le plan Annan, laissant aux seuls Chypriotes grecs la responsabilité de l'échec du référendum.

Le port du foulard dans les universités enfin, où il reste interdit au grand dam de l'AKP, le parti au pouvoir. Si la polémique qui avait éclaté en 2003 entre la présidence gardienne du kényanisme et le gouvernement «islamiste modéré» s'est apaisée, le problème reste entier. Il y a quelques mois, le Premier ministre Erdogan l'avait emmené sur le terrain émotionnel, regrettant d'envoyer ses propres filles étudier à l'étranger parce qu'elles ne pouvaient porter le foulard dans les universités turques. Ce très paternel dépit était intervenu alors qu'Ankara tentait de mettre sur le compte d'un malentendu son intention d'introduire l'adultère dans le code pénal. Quoi qu'il en soit, d'autres ont préféré l'inventivité à l'exil: à l'université de l'Odtü, dans la capitale, les jeunes filles traditionalistes portent le foulard... sous la perruque. ▲

C'est une pression tant nationale (ici, à Ankara) qu'internationale qui a forcé la Turquie à renoncer à introduire l'adultère dans le Code pénal.

«Nous, on n'a rien à perdre.

Notre avenir

ne peut être que meilleur».

Enseigner le fait religieux à l'école

XAVIER DE SCHUTTER

La question est à l'ordre du jour tant en Belgique qu'en France. Chez nos voisins français, un rapport rédigé par le recteur d'académie Philippe Joutard proposait déjà en 1992 d'accorder dans les programmes scolaires une plus grande place aux textes religieux fondateurs de notre culture. Cette proposition fut entendue: depuis lors, la Bible et les épopeées antiques sont étudiées aux cours d'histoire et de français. Sur cette lancée, en 2002, le ministre de l'Éducation nationale Jack Lang demanda au philosophe Régis Debray de rédiger un nouveau rapport. Intitulé *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*¹, ce rapport plaide de façon convaincante en faveur d'un renforcement dudit enseignement.

Soyons clairs: il ne s'agit évidemment pas de réintroduire Dieu à l'école mais d'y introduire ou d'y intensifier une réflexion historique sur les croyances de l'humanité. Il y a lieu de distinguer la foi et le savoir, l'enseignement religieux qui est un catéchisme engagé et destiné à former des adeptes et l'enseignement du religieux qui est une information objective². Comme l'écrit R. Debray, il s'agit de distinguer l'*«approche confessante»* qui aborde le religieux comme l'histoire des religions et l'*«approche objectivante»* qui l'aborde comme «objet de culture». En l'occurrence, la meilleure approche me semble le comparatisme qui relativise³. La «Commission de sages» mise en place par R. Prodi, ex-président de la Commission de l'UE, remarquait fort à propos que les cours de religion sont diviseurs car «ils veillent à entretenir la différence», alors que les cours de religions comparées sont au contraire «destinés à unir les étudiants en une démarche de savoir réciproque, de connaissance des valeurs des Autres (...) permettant l'avènement d'un esprit collectif sus-

ceptible de servir un projet citoyen commun».

Même si l'école laïque française offre peu de points de comparaison avec notre système belge, ce détour par la France n'est pas inutile pour comprendre la situation, assez similaire somme toute, de la Belgique. La différence la plus noire entre les conclusions de R. Debray et ce à quoi il conviendrait, selon moi, d'aboutir en Belgique tient à ce que le philosophe ainsi que le ministre Jack Lang estiment que l'histoire des religions ne doit pas prétendre occuper une place superflu, mais il me semble hasardeux d'accorder à l'outil informatique la préséance sur l'enseignement du patrimoine religieux de l'humanité. Peut-être conviendrait-il de revoir l'ordre des priorités: notre société technicienne peut-elle faire l'économie de sa mémoire spirituelle?

En Belgique, l'idée, qui émanait de Hervé Hasquin, d'insérer un cours de philosophie et d'histoire des religions

années du cursus scolaire. Il s'agissait de donner une formation commune aux «religieux» et aux «laïcs». Mais c'était remettre en question le sacro-saint pacte scolaire. Ni le monde catholique ni le monde laïque n'étaient prêts à faire des conces-

un héritage culturel important et sont la mémoire (en tout cas une mémoire) de l'humanité. Le monde laïque stigmatise leur caractère réactionnaire et leur reproche ce passéisme (qui souvent confine en une véritable néophobie et un refus de la modernité), tandis que

de Racine à Victor Hugo⁴. Comment lire une carte du monde et comprendre les enjeux géopolitiques sans se référer à l'extension des religions? Qui contestera que l'inculture religieuse et la perte de cette mémoire collective sont hautement préjudiciables⁵?

- L'histoire du catholicisme nous apprend que le fanatisme s'est surtout développé durant les époques marquées par l'ignorance des textes fondateurs. Autrement dit, l'amnésie religieuse est une porte ouverte aux dérives extrémistes et aux replis idéologiques. Le meilleur allié de l'endoctrinement sectaire est l'ignorance. Inversement, une bonne connaissance des traditions religieuses et philosophiques est la meilleure arme pour lutter contre le sectarisme et le fanatisme. Comme l'écrit Régis Debray, «la relégation du fait religieux hors des enceintes de la transmission rationnelle et publiquement contrôlée des connaissances favorise la pathologie du terrain au lieu de l'assainir». Les sociologues s'accordent pour dire que ceux qui résistent le mieux au prosélytisme des sectes sont ceux qui possèdent des convictions philosophico-religieuses bien ancrées, c'est-à-dire, d'une part les croyants pratiquants et, d'autre part, les incroyants convaincus. Par contre, la population qui ne possède pas de repères spirituels bien établis constitue un réservoir d'adeptes manipulables car son inculture en la matière ne lui permet pas de décoder avec esprit critique les produits pseudo-spirituels qui lui sont offerts.

Dieu est de moins en moins objet d'adoration. Il devient le grand inconnu, et les textes écrits en son nom sont eux-mêmes méconnus. Il est donc urgent qu'ils trouvent la place qu'ils méritent dans la culture des jeunes appelés à construire le monde de demain, que celui-ci soit athée ou non. Montaigne écrivait que les voyages en pays étrangers sont «merveilleusement propres pour frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui». L'étude des religions du monde peut œuvrer au même rapprochement entre les cervelles bien faites. ▲

Valérie Mréjen, *Dieu*, vidéo, 2004 - Courtesy gal. Cent8 - Serge Le Borgne, Paris. Cette nouvelle vidéo de l'artiste évoque les changements provoqués par une interrogation d'individus sur la place de la religion dans la vie.

Ici David et Emouna.

sions sur leurs acquis. Le projet fut donc momentanément gelé, mais nullement abandonné: le projet Miller-Wahl, introduit en janvier 2004, est la dernière tentative pour le remettre sur pied. La Communauté française y est invitée à adopter un nouveau décret qui entrerait en application dès septembre 2005. Affaire à suivre donc.

Je souscris pleinement à ces projets, mais je reste convaincu que la création d'un nouveau cours ne serait pas un luxe superflu: la Belgique pourrait suivre une voie originale et se faire pionnière en introduisant l'histoire des religions à l'école. En outre, puisqu'il s'agit de faciliter le dialogue interculturel, il serait dommage de limiter la réforme aux deux dernières années scolaires: la formation à une citoyenneté responsable doit débuter dès le plus jeune âge. Les arguments en faveur de cette innovation me semblent évidents. J'en distinguerai deux:

- Étant donné que les religions s'appuient sur de vieux textes ou sur des usages ancestraux transmis par une tradition orale qui remonte à la nuit des temps, elles drainent

¹ Éd. O. Jacob.
² Une étude intéressante publiée par la revue *Science et Vie* (n°1003/octobre 2003) portant sur le contenu des manuels scolaires d'histoire montre que ceux-ci souffrent de graves lacunes méthodologiques: l'enseignement du fait religieux mélange le «croire» et le «savoir», se révèle confessionnel et accorde une vision légendaire de l'histoire alors qu'il prétend approcher les faits religieux avec l'objectivité scientifique de l'archéologie et de l'histoire. À titre d'exemples: l'existence historique des patriarches et en particulier de Moïse n'y est jamais mise en question (bien qu'elle soit contestée par certains archéologues avertis); l'apport fondamental de la civilisation suméro-babylonienne est passé sous silence (on sait pourtant que l'influence de la Mésopotamie sur les Hébreux et sur l'ensemble du monde proche-oriental fut décisive); le judaïsme médiéval est ignoré (comme si l'histoire de cette religion s'arrêtait à l'avènement du christianisme); le christianisme est abordé essentiellement sous sa forme catholique (l'orthodoxie et le protestantisme sont marginalisés); la parenté entre le Coran et les textes bibliques est négligée, etc. Bref, tout cela doit être repensé, y compris la formation des enseignants.

³ C'est précisément parce qu'elle relativise que la méthode comparatiste est critiquée par ceux qui refusent l'analyse objective de la Révélation!

⁴ Même s'il était républicain et anticatholique, son œuvre est imprégnée de thèmes bibliques.

⁵ Aux États-Unis où l'inculture historique est généralisée, cet argument passerait sans doute pour de la nostalgie désuète. L'expression you are history n'y signifie-t-elle pas «vous êtes dépassé»?

Mais faut-il du religieux?

PATRICE DARTEVELLE

Les Anciens disaient, paraît-il, qu'un gros livre est un grand mal.

De fait, un tout petit livre, comme *Le religieux après la religion*¹, peut être plus éclairant et plus incisif que bien des gros volumes. Cet opuscule d'une centaine de pages reproduit le débat qui a eu lieu entre Luc Ferry et Marcel Gauchet en 1999 et il pose l'essentiel des grandes questions philosophiques.

Ce n'est pas que j'adhère aux vues qui y sont exprimées: Luc Ferry et Marcel Gauchet n'en finissent pas de se colterer avec le grand absent de leur débat, le matérialiste.

En fait, le débat est en apparence de savoir si nous vivons «la mort de Dieu» ou le retour du religieux.

En amont ou en aval?

La position de Luc Ferry, qui se déclare incroyant, est claire. Il conteste que la religion appartienne à une période dépassée de l'histoire. La Déclaration des droits de l'Homme n'est pas autre chose que du christianisme laïcisé ou rationalisé. Le religieux est «comme une disposition naturelle à la métaphysique».

Ceci ne signifie pas du tout que Luc Ferry s'en tienne à la philosophie religieuse traditionnelle du christianisme. Il conteste en effet ce type de position fondé sur une vérité révélée qui a des implications morales.

Luc Ferry a une autre vision de la transcendance. Son maître-mot est que la vision traditionnelle de la transcendance se situe en amont de la conscience humaine et s'impose à celle-ci. Luc Ferry voit une transcendance «en aval des expériences vécues» et qui reste «l'horizon inévitable et incontournable de nos expériences vécues» (p.36). C'est une transcendance dans l'immanence. On ne fonde plus dès lors la morale sur le religieux et de manière extérieure aux êtres humains. C'est la morale qui tend vers le religieux à partir de l'autonomie des expériences individuelles.

Bref, à ce compte, le religieux a disparu comme institution mais, au fond, il est partout au fond de nous-mêmes. Pour Luc Ferry, dès que l'on pose des valeurs supérieures à la vie matérielle, on entre dans le religieux. Point de vue bien évidemment invérifiable et quasi mystique.

En principe, le point de vue de Marcel Gauchet est tout différent. Depuis *Le désenchantement du monde* en 1985, il est célèbre pour avoir caractérisé l'époque contemporaine comme celle de la sortie de la religion. Se référer aux religions classiques est donc pour lui vain et chercher le religieux là où il se trouvait l'est tout autant. La religion est donc un passé ou au passé.

La pensée de Marcel Gauchet n'est cependant pas, dans la réalité, si différente de celle de son contradicteur. Il admet qu'il y a une disposition naturelle de l'esprit humain à la métaphysique. Il situe ailleurs la permanence de la religion. Celle-ci est pour lui une «position qui vise à produire une économie déterminée du lien politique et du lien de société» (p. 58). Il faut «qu'il y ait quelque chose comme un substrat anthropologique à partir duquel l'expérience humaine est susceptible de s'instituer et de se définir sous le signe de la religion» (p. 60). L'homme est, pour lui «tourné vers l'invisible».

On m'avouera que si une différence théorique existe entre les deux intellectuels français, leur besoin de la religion n'est pas si différent.

Les valeurs

La question du fondement des valeurs me pose le même problème.

Luc Ferry rejoint l'idéalisme le plus convenu. Les valeurs n'ont rien d'humain: «les valeurs sont aujourd'hui tout aussi extérieures et supérieures à l'humanité que dans une perspective traditionnelle» (p. 103) et Marcel Gauchet acquiesce sans barguigner: «on ne fabrique pas les valeurs».

C'est là un autre point central du questionnement d'aujourd'hui. Nous parlons couramment de «valeurs» sans trop nous poser de questions

mais le concept n'a rien d'innocent. D'où sortent ces êtres métaphysiques inconditionnés? Quel est leur statut? S'agit-il de vérités douées d'une essence transcendante? Quelle que soit la réponse, on resterait dans la transcendance, précise dans un cas, floue dans l'autre.

De toute évidence, il manque un matérialiste au débat et nos deux compères le savent bien. Il est difficile de se déprendre de l'impression que leurs divergences importent bien peu par rapport à leur commune hostilité au matérialisme.

Religion ou matérialisme

Certes, je me sens plus proche de Marcel Gauchet, par exemple, lorsqu'il conteste que la philosophie moderne ne soit qu'une laïcisation de la religion et qu'il y voit, à l'inverse de Luc Ferry, une hérésie par rapport à celle-ci (p.83). Je crains fort toutefois que Luc Ferry ait le dernier mot quand il lui demande quel fondement autre que religieux il peut donner à des valeurs absolues. Gauchet n'a à lui opposer que le concept d'un absolu terrestre qui reste à construire. «L'absolu, jusqu'à preuve du contraire, c'est le nom de Dieu», réplique Luc Ferry.

Une page avant la fin du livre, Luc Ferry parle d'André Comte-Sponville et donne le sens de son matérialisme auquel tente d'échapper Marcel Gauchet, ballotté entre les deux extrêmes. La troisième voie n'a pas l'air facile.

Edgar Morin doit avoir raison quand il explique qu'après les fondateurs des idées laïques au XIX^e siècle, il n'y a plus que des croyants. Les enfants de ces fondateurs se sont convertis vers 1900 et «à partir des années trente, cette vague de conversions s'est tarie au profit d'une conversion au communisme». Il me semble bien plus lucide sur les fondements de la morale lorsqu'il déclare qu'«il est vain de chercher un fondement à la morale»².

Voilà au moins qui le dispense de consacrer beaucoup d'énergie à une métaphysique qui ne finit pas d'en gaspiller. ▲

Une exposition sur les dévotions et pratiques religieuses

...ou la religion de ma grand-mère expliquée à ma fille!

ANNE MORELLI*

Tout sondage grand public sur la signification de jours fériés tels que l'Assomption ou l'Ascension, donne immanquablement de très piétres résultats. Les personnes encore capables dans nos régions (surtout parmi les moins de

trente ans) de résister le sens de ces fêtes catholiques ou la manière de fixer leur date ne sont guère plus nombreuses que celles capables de le faire pour Yom Kippour, l'Aïd-es-Seghir, le Newroz kurde ou le Nouvel an tamoul...

En exhument des riches collections de la Bibliothèque royale les documents rappelant la dévotion religieuse et la place sociologique qu'occupe

cupait le catholicisme dans nos régions aux XIX^e-XX^e siècles, l'exposition initiée par le Centre interdisciplinaire d'étude des religions (CIELR) de l'ULB n'a nullement pour but de ressasser la nostalgie du temps révolu. Ce temps est révolu, qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse. Mais ce constat ne peut justifier l'ignorance de ce qu'a été le poids d'une religion qui nous a laissé des monuments, des objets d'art, des chefs-d'œuvre littéraires, que l'ignorance peut rendre incompréhensibles. Cette exposition tend à les rendre plus intelligibles en rappelant comment le catholicisme rythmait la journée, la semaine, l'année et les étapes de la vie personnelle. Comment il conditionnait les enfants, les lectures, les loisirs. Comment il occupait la vie spirituelle par le culte des saints, du Sacré-Cœur ou de la Vierge Marie. Comment l'espace public, divisé en paroisses, en était marqué, notamment par les processions. Chaque paroisse, chaque métier avait son saint protecteur, invoqué de diverses façons.

L'ouvrage qui paraît à cette occasion est l'oeuvre d'une dizaine de spécialistes qui abordent les différents aspects de la vie religieuse comme la messe, les processions, les pèlerinages, le calendrier liturgique, le culte des saints, le culte du Sacré-Cœur, l'éducation, l'imagerie populaire, la littérature pieuse... ▲

Le Soir au secours de l'Église

J'avais réagi voici deux mois à la présentation que *Le Soir* avait donnée en première page de la situation religieuse de la Belgique.

À côté des catholiques, des musulmans et des protestants, il n'y avait, selon le quotidien bruxellois, que des religieux «en quête spirituelle». Ce qui aboutissait à masquer que 37% des Belges se déclarent incroyants. *Le Soir* avait accepté de publier une «Carte blanche» à ma signature qui mettait les choses au point et le médiateur du *Soir* reproduisait une déclaration de la rédactrice en chef niant toute manipulation¹.

Le Soir des 11 et 12 décembre 2004 remet le couvert. En pages intérieures, un article irréprochable d'Hugues Dorzée reprend et commente les chiffres d'une nouvelle enquête sur les croyances et montre bien que 36% des Belges ne croient pas en Dieu et 57% seulement déclarent adhérer à une religion. Une vraie Bérénice pour l'Église. Mais en première page, *Le Soir* titre «Les Belges gardent la foi». On croit rêver tant la manipulation est grossière.

Rien n'y fait: la direction du *Soir* veut secourir la religion et tout faire pour ne pas troubler l'Église ou pour l'aider à se requinquer. *Le Soir* s'amarre au bateau qu'il veut, tant pis pour lui si c'est un bateau qui s'enfonce dans les eaux.

Ce qui est choquant, c'est l'attitude d'esprit qui consiste à dissimuler sa véritable intention et à présenter comme évidentes des opinions qui ici sont contraires aux faits.

Faut-il lire *La Libre Belgique*? De nombreux laïques y écrivent. Davantage de catholiques aussi mais à visage découvert.

Patrice Dartevelle

¹ *Le Soir* des 2 et 3 octobre 2004. Ma «Carte blanche» a paru le 12 octobre et le médiateur y a répondu les 16-17 octobre.

Exposition «Dévotions et pratiques religieuses dans les collections de la Bibliothèque royale», organisée par le Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité - CIELR, se tiendra du 13 janvier au 19 février 2004 à la Bibliothèque royale Albert Ier, Chapelle de Nassau, Mont des Arts 4, 1000 Bruxelles. Entrée libre.

* Professeur à l'ULB, directrice adjointe du CIELR.

¹ Luc Ferry et Marcel Gauchet, *Le religieux après la religion*, Grasset, 2004, 144 pages, 12,45 €.

² Interview par William Bourton, *Le Soir* du 3 décembre 2004.

La chronique de Claude Javeau*

Il est né le divin gène

Bonne nouvelle, voire divine surprise, pour les partisans du tout-biologique, ou, si l'on préfère, du primat de l'inné sur l'acquis: sur la couverture de son numéro du 29 novembre 2004, le magazine américain *Time*, publication réputée sérieuse, titre en grandes lettres, sur fond d'un visage de femme de couleur bleutée, les yeux fermés, surmontant des mains qui esquissent le geste de la prière, *The Gene of God* (le «gène de Dieu»). Et sur la même couverture, figure aussi la question: «*Notre DNA nous constraint-il à rechercher une puissance supérieure? Croyez-le ou non, certains savants disent oui.*» Avant de présenter les résultats de recherches récentes, un long article à l'intérieur du magazine nous apprend notam-

culaire Dean Hamer, du *National Cancer Institute* étasunien, dans un livre intitulé (je traduis) *Le gène de Dieu: comment la foi est programmée dans nos gènes*, prétend que non seulement la spiritualité humaine est un trait d'adaptation, mais qu'il a isolé l'un des gènes qui en sont «responsables», lequel est précisément celui qui code la production des neurotransmetteurs régulant nos humeurs. Des différences quant à l'acide nucléique posé sur une localisation particulière du gène détermineraient chez certains d'entre nous, tantôt une propension élevée à la spiritualité, tantôt une propension beaucoup moins élevée. Il va de soi que pas mal de théologiens s'offusquent de ce réductionnisme biologique. Après

L'argument évolutionniste porte sur la capacité de réunir (c'est l'étymologie de religion, de *religere*, relier) les êtres humains autour d'une croyance qui sert de support aux lois morales permettant au groupe de se perpétuer. On connaît l'assertion selon laquelle aucune règle morale ne peut exister en l'absence d'une divinité. Malchance pour les croyants, on peut mettre en évidence l'existence de telles règles chez des incroyants complets, ne fût-ce que parce ceux-ci auraient compris la leçon de Kant, entre autres. Cette idée de nécessité de la foi est en réalité pourrie de mauvaise foi. Un ordre social peut être légitime sans aucune référence à un dieu quelconque: en l'occurrence, le souci de

La salle des séquenceurs au Génoscope d'Évry (F) - Dieu en profiterait-il?

ment que: «*Loin d'être alors un trait crucial imprimé de manière toujours plus profonde par chaque génération dans notre génome, ces humains qui ont développé un sens spirituel ont fait croître et légué ce trait à leurs descendants. Ceux qui ne l'ont pas fait risquaient de mourir dans le chaos et les tueries. L'équation évolutionniste est simple mais puissante.*». Soit dit en passant, on distinguera dans cet extrait comme une trace de lamarckisme.

Mais venons-en aux choses sérieuses. Le spécialiste de biologie molé-

tout, toute grâce, dont celle de croire, vient de Dieu, dont on sait que les voies sont impénétrables. Mais rien n'empêche de dire, à la manière des moins stupides parmi les créationnistes, ceux qui assignent à l'intelligence divine la tâche de gérer les processus de l'évolution, que la grâce consiste effectivement en le choix de l'acide nucléique, cytosine ou adénine, qui vient se poser sur l'emplacement idoine du gène en question, le VMAT2. Dieu, qui sait tout, est évidemment tout à fait compétent en biologie moléculaire! ▲

l'Autre suffit à fonder une religion, si ce mot convient, séculière cette fois. Reste à expliquer pourquoi un si grand nombre de massacres ont été commis au nom de Dieu ou de dieux. Cette terrible tendance n'a pas désarmé, c'est le cas de le dire, à notre époque, qu'il s'agisse de l'Irlande du Nord, des Balkans ou du terrorisme islamiste. À supposer que l'on ait effectivement découvert le gène de la spiritualité, un peu trop vite assimilée à la foi en Dieu, trouvera-t-on un autre jour celui du fanatisme? ▲

Bande dessinée

Macédoines de bulles

FRÉDÉRIC SOUMOIS

La bande dessinée comme genre fait décidément tout le contraire que se refermer sur elle-même comme une forme dépassée ou en voie de disparition, comme on l'a parfois cru il y a une quinzaine d'années. Certes, l'édition vit aujourd'hui des regroupements et un emballement à la publication comparables aux autres genres, phénomènes qui ne font rien pour la santé du secteur, mais cela permet aussi une diversité réjouissante...

Épinglons d'abord une page d'histoire, celle de la révolte d'une communauté de métis francophones contre le pouvoir britannique du Canada qui avait racheté leurs terres auprès d'une compagnie privée qui s'en était abusivement décrétée propriétaire. L'épopée de la colonie de la rivière rouge raconte comment quelques milliers de métis se sont soulevés contre un pouvoir central dominateur et arrogant qui voyait dans les guerres une occasion de justifier son impérialisme et la construction du chemin de fer. Louis Riel prit la tête de cette révolte, qui dégénéra rapidement en affrontement sanglant. Après de nombreuses péripéties, il finit d'ailleurs pendu en 1885. Sans doute dérangé d'esprit et pris dans une profonde crise mystique (il se prenait à la fin de sa vie pour la réincarnation de Jésus), ses idées, quand elles étaient claires, ne faisaient que demander le droit à l'autodétermination et à la démocratie.

Le dessin de Chester Brown, un jeune auteur canadien, est aussi simple à regarder que ses recherches historiques ont été approfondies: ses deux cent cinquante pages de récit sont ainsi pourvues d'une bibliographie, de notes historiques complémentaires et d'un index! Chaque page, de taille réduite, est composée

de six cases (trois fois deux) carrées, en noir et blanc... Ce qui, combiné à un trait simpliste, donne à l'œuvre une étrange sérénité et un rythme très particulier. À découvrir... (Chester Brown, Louis Riel, *L'insurgé*, Casterman écritures).

La même collection publie aussi la première partie de l'autobiographie

en bande dessinée de Osamu Tezuka, auteur de mangas hyper célèbre dans son pays, ayant créé plusieurs dizaines de milliers de pages de mangas dont l'essentiel ne ressemble heureusement pas à la piètre adaptation d'Astroboy qui est à peu près la seule œuvre parvenue au grand public occidental... Cela relativise les pages de ce récit, car il fait allusion essentiellement à des œuvres inconnues du lecteur francophone, tandis qu'un certain ton hagiographique un peu primaire détourne des quelques pages sensibles (sur le rôle de sa mère tandis qu'elle est seule à subvenir aux besoins de la famille ou sur l'embarquement militaire des jeunes qui précède la guerre). Il y a toutefois quelques pages très fortes sur les bombardements d'Osaka et sur les conséquences de la débâcle japonaise, qui nous ont fait penser à un roman récemment découvert, *Les feux de Shôhei Ôoka*, ou les tribulations racontées à la première personne d'un intellectuel japonais embrigadé comme soldat qui finit par manger du cadavre, tuer et perdre la raison en fuyant la débâcle de son armée dans une île du Pacifique. (Osamu Tezuka, *Biographie 1928-1945*, Casterman écritures; Shôhei Ôoka, *Les feux*, Livre de poche).

Léger mais très distrayant, le dernier Ludo, un personnage de petit garçon très sympathique, quoiqu'un peu cancre. L'originalité de cette histoire, parvenue à son sixième tome, est d'inclure une autre bande dessinée dans le récit sous forme de pages des aventures de l'inspecteur Castar, un

mâgelet devenu hyper fort grâce à un multiplicateur de forces comme on osait en inventer dans les *Gil Jourdan* des années cinquante. L'autre originalité, c'est la peinture, un peu douce-amère, de la société d'aujourd'hui par les auteurs liégeois (on reconnaît parfois leur ville dans les décors) qui laissent entendre une critique (discrète) des procédés des multinationales du divertissement, des loisirs et du commerce, multinationale qui prend dans leur œuvre le nom de Grüber & Shon. Pas un nom juif, cela? Sinon, on pourrait toujours les taxer d'antisémitisme, une accusation qu'on lance parfois aujourd'hui à tort et à travers. Leur peinture évidente et répétée d'une société plurielle, de la joie de la différence, des méfaits des préjugés? Pfff, on écarterait cela d'une pichenette: ils ont sûrement voulu se dédouaner à peu de frais... (Bailly, Mathy & Lapière, Ludo, *La coupe Castar*, Dupuis).

On ne s'appesantit pas ici généralement sur les déceptions, mais la énième reprise des personnages de Spirou et Fantasio, duo naguère imaginé par le génial Jijé, dont l'œuvre fut poursuivie par Franquin (Spip et Spirou étaient de Rob-Vel, Robert Velter) et une dizaine de repreneurs au fil des années, vaut la peine qu'on s'y arrête, d'autant qu'il y avait plus de six ans que la série était arrêtée. Résultat, une brochette d'auteurs juste trentenaires pour reprendre la série, des Spirou et Fantasio plus grands, plus adultes, plus aventuriers que juste moteurs de comique... Comique ? Ben, nous, on n'a pas ri une seule fois, quelques gags visuels et quelques jeux de mots tombent plutôt à plat. Les hommages graphiques aux inventions du passé cachent mal un manque d'imagination aussi abyssal que celui dans lequel les auteurs plongent Paris... sous l'eau (de très belles images de décor). Certes, l'histoire de tendre idylle entre Champignac et une belle dame n'est pas inintéressante (sauf qu'on n'a toujours pas compris pourquoi elle voulait faire déborder la Seine), après Fantasio et Seccotine, Spirou et Luna, le vieux comte avait bien le droit de s'offrir une amourette, mais elle tombe ici presque à plat... comme tout le reste. Depuis Fournier, on savait que reprendre ces personnages était difficile. Ceci n'est pas nécessairement un naufrage (oui, c'est facile...), mais on n'accordera qu'un 3/10... pour voir la suite. (Morvan-Munuera, Spirou et Fantasio, *Paris-sous-Seine*, Dupuis). ▲

L'art dans le métro

Comme un air de liberté

GITA BRYS-SCHATAN*

Petite balade dans le métro bruxellois: une manière de faire connaissance avec des artistes, mais aussi avec l'art contemporain, un souffle d'air frais parmi les courants d'air...

Le contexte, appelons ainsi ce qui fait l'ambiance du métro, est connu de tous, et pourtant. Ce n'est pas parce que nous y sommes plongés fréquemment que notre perception se défait de l'érosion produite par l'habitude. De toutes nos sensations, seule celle de l'urgence émerge, qui noie le décryptage des espaces, des foules et de l'individu.

ment, tension, attente. Nous ne sommes pas dans un lieu, nous passons par un *no man's land* temporel et spatial.

Le contexte social est ressenti. Soit on quitte un quartier déterminé, soit on a circulé dans des couloirs, à la recherche de sa correspondance. Carrefours du Midi, station Erasme ou station du Tomberg, le milieu par lequel on vient de passer, imprègne différemment notre perception. Dans le second cas, voyageur pressé, on se hâtera vers son lieu de correspondance et seuls les objets disparates et les niveaux s'infiltreront vaguement dans notre mémoire de surface.

Peu de personnes assises, le va-et-vient des usagers ressemble à une danse lente, voire irritante. L'impatience est de rigueur, les regards sont rivés sur le programmeur lumineux. Rares sourires, nombreuses crispations. Voilà pour le climat.

L'artiste, quant à lui, a librement accepté de ne pas envisager une œuvre à destination de l'espace public sous le même angle de vision qu'une autre création. Mais entre cette acceptation théorique et la réalisation attendue, entre l'intellectualisation et l'accomplissement se glisse l'exigence de son monde intérieur.

C'est toute l'aventure du créateur vis-à-vis de son public. Comment travailler «juste» sans compromission, en s'adonnant cependant à sa vérité profonde?

Quelques stations

Faisons un tour dans quelques stations du métro bruxellois: Muyle,

Delvaux, Benoît Van Innis, Mouffe, De Taeye, Kasimir, Rombouts et Droste, Glibert... Le lecteur rectifiera sans doute: Nord Gare des bus, La Bourse, Maelbeek, Erasme, Eddy Merckx, Ceria, Tomberg, Mérode.

Les artistes sont choisis en fonction de leur passé professionnel, de leur intérêt et de leur capacité créative en vue d'une œuvre environnementale.

Entre Delvaux -1978- (Bourse) et Muyle -2003- (Nord), la différence de conception de la peinture elle-même comme discipline artistique, est énorme. Delvaux reste dans la pratique traditionnelle, Muyle use de prélevements scéniques, de moyens sonores et mobiles. Delvaux met en avant une atmosphère intemporelle, statique, qui conduit à un climat mythologique; Muyle projette le spectateur directement dans la vie urbaine multiple.

Penchons-nous sur l'œuvre de Michel Mouffe, puis celle de Benoît Van Innis.

Situées entre l'hôpital Erasme et les routes y conduisant, les fresques photographiques puissent délibérément dans la biographie de l'illustre humaniste sous l'emblème duquel est placé l'hôpital universitaire.

Mouffe reprend les méthodes allégoriques de la Renaissance pour les transposer dans un savant mélange de rappels artistiques et de constats contemporains.

Le face-à-face est privilégié et l'image intelligemment sophistiquée conduit à une jouissance intellectuelle comme à un questionnement de sens. Van Innis, quant à lui, continuant son œuvre très prisée d'illustrateur, s'affronte à la ligne claire de visages évidés, dont les traits deviennent une charge caricaturale et souriante. Surdimensionnées, ces têtes provoquent un consensus amusé: la pesanteur de toutes les conditions sociales avec leurs problèmes inévitables s'en trouve allégée quelques instants. Autant l'œuvre de Mouffe est érudite et spectaculaire, autant celle de Van Innis est simple et percutante.

Kasimir a conçu de vastes panneaux lumineux, associant la campagne autour de Ceria à l'urbanisation de la

place de la Monnaie, tant pour la population que pour le bâti. Les personnes interpellées vous apostrophent, vous obligeant de la sorte à entrer dans le jeu. Les quatre saisons se confondent, ainsi que l'intérieur et l'extérieur de la ville, ou la vision directe et la composition en perspective démultipliée. C'est une proposition plastique lisse, sans aspérités, laissant pénétrer le regard et le reflétant.

Palette chatoyante, matière onctueuse, somptueuse, nuances vaporeuses, l'œuvre de De Taye (Eddy Merckx) annonce immédiatement la couleur. Insolite, comme un tableau de bataille dans un hôpital: que fait ici ce morceau de métier remarquable alors que les espaces demandent un déploiement adéquat à l'étendue et à la multitude? Justement, la peinture n'a pas disparu. Elle revendique sa place même dans ce lieu public, sorte de musée d'art contemporain (rôle que les étrangers assignent à notre métro). Incontestablement poétique, l'œuvre dérange toutefois. De perturbante elle devient inquiétante (squelette). Nous ne sommes ni au Moyen Âge où la mort côtoie les vivants, ni dans une de ces cultures qui, elles, intègrent consciemment la Faucheuze.

Station Tomberg. Rombouts & Droste ont inscrit des signes blancs sur une énorme surface bleue. Ils sont les inventeurs d'un alphabet sibyllin. Les caractères renvoient à l'écriture, mais aussi à l'image par leur géométrie bizarre. La cohérence des unités scripturaires lance l'imagination sur les traces d'une langue nouvelle.

Par contre, il ne sera question que de chromatisme et de saturation pour la station Mérode, travaillée par Glibert.

Ces grands carrés de texture mate dont les tons s'assourdisent en profondeur évoquent une musique de chambre dont les dominantes s'enfleraient au fur et à mesure qu'on les regarde. Le velouté visuel (très difficile à obtenir sur des murs bruts) initie une perception plus aiguë et offre une satisfaction rapide à la vision dynamique que l'on peut avoir à partir de la rame.

L'image comme lieu de passage

Toute image est un écran¹. Elle s'avère un lieu de passage, constate Laurent Gervereau, président de l'Association internationale des musées d'Histoire. Si l'image n'est pas innocente, le spectateur ne l'est

Nord: la gare des bus (J. Muyle - 2003) - Une association entre l'œuvre, le spectateur et l'espace.

pas davantage. Gervereau va plus loin et démontre que ce qu'il appelle le «hors-champ»² est beaucoup plus prégnant qu'on ne le croit: il n'y a pas d'image limitée. Il y a association entre l'œuvre, le spectateur et le milieu accompagnant. Le créateur de l'image a prélevé des éléments dans ce qui fait son parcours signifiant, le spectateur opère un prélevement, dans ce qui lui est montré et dans ce qui demeure son hors-champ. L'image comme un lieu de passage: passage perceptif, passage entre réalité et virtualité, passage de l'immédiat au passé ou au futur. Passages mentaux s'impriment sur un passage de déplacement corporel, ne l'oubliions pas. Dans l'esprit de l'artiste s'effectuent des ponctions hors du réel et de l'imaginaire. D'autres saisies se produiront dans la tête des innombrables usagers du métro.

Mais l'heure est à la bourse, le monde à la rentabilité et le Rêve dont Freud découvrait l'absolue nécessité, n'est pas coté en Bourse.

La Commission artistique des infrastructures de déplacements (CAID) qui a pour mission d'être le conseil du ministre de tutelle (actuellement Pascal Smet) s'efforce de proposer diverses tendances de l'art contemporain. Ses prochaines finalités se porteront précisément sur un complément d'information au public.

Comme une petite musique dont la mélodie s'insinue parfois en nous, qu'elle appartienne au jazz, à l'Afro, à Mozart, ou à Brel, une œuvre d'art dans le métro pourrait s'imprimer de manière subtile: qui sait le cheminement auquel elle entraînera chacun... ▲

tant entre une forme nouvelle et son regardeur, qui n'appartient pas nécessairement à l'univers où elle a pris naissance.

Si le public était averti que l'art change comme la société, et que sa lecture n'est pas plus facile que le premier logiciel venu dont il faut avec bonne volonté assimiler les contenus techniques indispensables, l'importance de l'œuvre d'art le toucherait plus directement.

Ce point d'éducation basé sur le besoin humain d'esthétique, devrait être impératif en milieu scolaire. Et il serait souhaitable que les médias affirment davantage que l'art contemporain est l'agent libertaire de notre temps.

Mais l'heure est à la bourse, le monde à la rentabilité et le Rêve dont Freud découvrait l'absolue nécessité, n'est pas coté en Bourse.

Si le public était averti que l'art change comme la société, l'importance de l'œuvre d'art le toucherait plus directement.

Nord: la fresque de Johan Muyle en cours de réalisation (J. Muyle - 2003).

L'espace du métro, pour être varié, n'en obéit pas moins aux contingences exigées par la technique et sa finalité. Il est souterrain, obscur mais éclairé - ce qui signifie un endroit sous la terre, mais domestiqué par l'homme. La sensation d'un malaise à n'être plus sur la terre subsiste, très profondément refoulé. Vitesse percutante, amplification du grondement de la machine, claqué des portières, rythme des courses éperdues des usagers, silence feutré quelques instants, brouhaha. Pas de place pour le calme, la stabilité, tout est mouve-

* Présidente de la Commission artistique des Infrastructures de Déplacement (CAID), ainsi qu'administratrice déléguée de l'ISELP.

¹ Laurent Gervereau, *Histoire du visuel au XX^e siècle*, Paris, Éd. du Seuil, Points, Histoire, 2003, p.274.

² Terme appartenant au domaine cinématographique dont L. Gervereau est également spécialiste. Il a dirigé le musée du Cinéma à Paris.

La science: un passage obligé

PAUL DANBLON

Que, d'emblée, on ait la prudence de se méfier des propos qui vont suivre!

Rédigés par le signataire de ces lignes, ils ne peuvent qu'être tenus pour suspects. Ils sont éminemment partiaux. Vous ne direz pas qu'on ne vous a pas prévenus!

Après un demi-siècle de militantisme (n'ayons pas peur des mots) vulgarisateur –un de mes anciens patrons ne m'a-t-il pas qualifié un jour, avec lucidité il est vrai, de «zélateur de la science»?–, je persiste à penser que la référence à la démarche scientifique demeure fondamentale et même incontournable pour tout qui entend donner un sens à son être au monde.

«Sans la science, on ne peut rien comprendre aujourd'hui au monde moderne».

tique², Henri Broch, un salutaire brûlot³ de mise en garde contre la submergeante vague d'irrationalité que connaît notre surprenante époque.

Roland Omnes, lui aussi physicien théoricien, spécialiste de la mécanique quantique, professeur émérite à Paris XI Orsay, est, entre autres,

l'auteur d'un volume remarquablement accessible⁴ dont, selon moi, tout candidat honnête homme, devrait entreprendre la lecture si ce n'est déjà fait. J'y épingle notamment deux citations qui constituent à mes yeux deux remarquables définitions de la science, chacune dans une tonalité particulière, ce qui les rend complémentaires.

Qu'en est-il de la modernité? Que deviennent les certitudes déterministes devant l'ébranlement du flou apparent de la physique quantique? Qu'en est-il aujourd'hui du sens à donner à ce Réel et à la place que nous y occupons?

Qu'on ne s'affraye pas! En dépit de l'acuité, voire de la complexité, des sujets abordés, le propos demeure toujours clair et pertinent. D'autant plus que l'on en revient à chaque instant au concret; les titres des derniers chapitres annoncent nettement la couleur: Science et Société, La Terreur, Une Éducation pour la Paix. Il ne s'agit pas de considérations byzantines pour habitués de colloques mais bien de l'essentiel de notre vécu actuel: où en sommes-nous, nous les humains, avec notre savoir et nos doutes, face aux menaces bien réelles qui sont là, bien présentes? À quel avenir pouvons-nous raisonnablement prétendre?

D'autre part, avec ce lyrisme sans lequel la science serait infirme, il dit aussi joliment qu'«elle n'est que la servante et le scribe du Réel et de son ordre souverain».

Rien d'étonnant si l'on prend en considération les états de service des signataires. Georges Charpak et Roland Omnes, *Soyez savants, devenez prophètes*, éd. Odile Jacob, 2004.

¹ Georges Charpak et Roland Omnes, *Soyez savants, devenez prophètes*, éd. Odile Jacob, 2004.
² La zététique est la discipline de la remise en question des fausses sciences: en résumé, la saine dialectique entre ouverture d'esprit et esprit critique.

³ Georges Charpak et Henri Broch, *Devenez sorciers, devenez savants*, éd. Odile Jacob 2002 et «Poches Odile Jacob», 2003.

⁴ Roland Omnes, *Philosophie de la science contemporaine*, éd. Gallimard «Folio-Essais», 1994.

Peut-on s'engager davantage dans une vision philosophique de la démarche scientifique? J'allais presque écrire prophétique. C'est d'ailleurs le terme qu'emploient les auteurs se situant ainsi dans le créneau de ce qu'on nommait avec tant de justesse autrefois la philosophie naturelle. On pourrait aussi parler tout simplement d'humanisme...

La lecture de ces quelque 270 pages est particulièrement tonique. Le ton adopté est vif, interpellant, plutôt celui de propos familiers que de l'exposé académique. Le lecteur est pris à partie avec vigueur, entraîné en un parcours plein de surprises, se voyant proposer des éclairages originaux sur les mythes fondateurs des religions, les systèmes philosophiques, les intuitions des penseurs de toutes sensibilités. Plusieurs des théories élaborées tout au long de cette quête d'une représentation cohérente du Réel sont revisitées avec pertinence et même avec humour pour en arriver aux grandes interrogations actuelles.

Qu'en est-il de la modernité? Que deviennent les certitudes déterministes devant l'ébranlement du flou apparent de la physique quantique? Qu'en est-il aujourd'hui du sens à donner à ce Réel et à la place que nous y occupons?

Qu'on ne s'affraye pas! En dépit de l'acuité, voire de la complexité, des sujets abordés, le propos demeure toujours clair et pertinent. D'autant plus que l'on en revient à chaque instant au concret; les titres des derniers chapitres annoncent nettement la couleur: Science et Société, La Terreur, Une Éducation pour la Paix. Il ne s'agit pas de considérations byzantines pour habitués de colloques mais bien de l'essentiel de notre vécu actuel: où en sommes-nous, nous les humains, avec notre savoir et nos doutes, face aux menaces bien réelles qui sont là, bien présentes? À quel avenir pouvons-nous raisonnablement prétendre?

J'ai achevé cette lecture avec la sensation d'avoir vécu une expérience importante, d'avoir franchi une étape nécessaire. Il m'a paru important d'en témoigner. ▲

Fariba Davoudi Mohajer continue son combat

L'Iran emprisonne les journalistes et ferme les journaux

HERMINE BOKHORST

problèmes domestiques. C'est pour cela que la liberté de la presse est importante, afin de changer cette image de la femme».

Fariba Davoudi Mojaher a également créé le premier parti des femmes après la révolution islamique en Iran. Ce parti vivote mais ses idées d'égalisation restent vivaces. Elle a été arrêtée lors d'une manifestation réformiste et a passé quarante jours dans une cellule d'isolement. «Certains disent que je suis folle de continuer à me battre comme cela. Et

d'hui, comme la plus grande prison pour journalistes au Moyen-Orient avec treize journalistes emprisonnés. Depuis 2000, 150 titres de presse ont été interdits. Après les élections de février 2004 et la formation d'un parlement ultra-conservateur, la presse est de plus en plus muselée. Le pouvoir cherche à faire taire les réformateurs.

Fariba Davoudi Mojaher,

journaliste iranienne, était à Bruxelles fin novembre dans le cadre d'une rencontre entre femmes iraniennes et femmes belges organisée par Simone Susskind. À quarante ans, elle a travaillé pour treize journaux qui ont tous été fermés. Elle a passé trois mois en préventive et a été condamnée à deux ans de prison. Elle ne sait pas ce qui l'attend à son retour à Téhéran. Mais elle a décidé de poursuivre son combat pour les droits de la femme sur internet, le moyen de communication des étudiants et des jeunes qui échappe encore à la censure. Ses yeux volontaires brillent sous son voile. «Il n'est écrit nulle part dans le Coran que l'homme doit être le chef de la famille. Pourtant, c'est comme cela que notre société fonctionne. Tout est mis en place pour formater la femme à son rôle au foyer en lui déniant tout rôle social. La télévision et les médias ne la montrent uniquement qu'en tant que mère qui s'occupe des

universités. Elles viennent parfois de villages très reculés pour y aller. Certaines payent un prix très élevé pour pouvoir étudier. Elles sont battues. Toute la jeunesse aspire à plus de liberté et un des pas en ce sens, c'est d'obtenir plus d'égalité. Il arrive que des jeunes mariés accordent les droits que le mariage leur confère à leurs épouses...». Des gouttes réformistes donc qui viendront corroder le bloc des traditions, en dehors des médias contrôlés.

La plupart des journalistes ont été condamnés pour «insulte envers le Guide» ou «diffusion de fausses informations pouvant entraîner des troubles de l'ordre public», voire «espionnage» ou d'«action contre la sécurité nationale». En fait un journaliste peut être accusé pour n'importe quel article ou pour son comportement dans sa vie privée. Il suffit de figurer sur une photo à côté de quelqu'un qui boit un verre de vin... ▲

Liste des journalistes emprisonnés en Iran

22-04-2000	Akbar Ganji, Sibn-e-Emrouz
05-08-2000	Hassan Youssefi Echtevari, Iran-e-Farda
31-10-2002	Hossein Ghazian, Norooz
04-11-2002	Abbas Abdi, Salam
30-03-2003	Siamak Pourzand
14-06-2003	Reza Alijani, Iran-e-Farda
14-06-2003	Hoda Saber, Iran-e-Farda
16-01-2004	Ensafali Hedayat, indépendant
07-09-2004	Shahram Rafidhzadeh, Etemad
10-10-2004	Omid Memarian, journaliste et créateur d'un weblog
18-10-2004	Javad Gholam Tamayomi, Mardomsalari
28-10-2004	Fershteh Ghazi, Etemad.

Une journaliste iranienne aux mains liées, protestant contre la fermeture de journaux en juillet 2004.

Vers une identité électronique?

MAXIME COPPIN

Les mesures actuelles en matière de sécurité ne mettent-elles pas en péril la protection de la vie privée?

Ce sont les suites des attentats du 11 septembre qui auraient tout déclenché. Voire. Mais il reste vrai que c'est le terrorisme qui donne la justification rêvée aux responsables de la sécurité et du contrôle pour instaurer des solutions d'identification inimaginables il y a quelques années encore. Songez que les Britanniques, par exemple, n'ont toujours pas de carte d'identité, abolie en 1952, et que s'ils restent sur leur territoire national et qu'ils ne conduisent pas, ni passeport ni permis de conduire ne sont requis pour un simple citoyen. Ce sera bientôt fini. En octobre dernier, les ministres de l'Intérieur de l'Union européenne se sont pratiquement mis d'accord sur l'ajout de photos et d'empreintes digitales sur les passeports afin de rendre plus difficile leur falsification.

Des divergences persistent du côté de l'Autriche et de la Finlande, mais elles seront sans doute bientôt levées. Des photos digitales seront ajoutées au passeport dans les 18 mois à venir et des empreintes digitales dans les trois ans. Ce n'est pas une initiative de l'Union, mais une «application» d'une nouvelle loi aux États-Unis, qui exige des étrangers entrant sur le territoire américain d'avoir au moins un élément d'identification biométrique sur leur passeport d'ici le 26 octobre 2005. Le Royaume-Uni et l'Irlande, non-membres de l'espace Schengen, ont indiqué qu'ils appliqueront également cette décision, qui concerne aussi la Norvège et l'Islande, deux États associés à Schengen. Depuis le 1^{er} octobre, les voya-

geurs sont déjà soumis à une photographie et à la prise d'une empreinte digitale avant d'entrer sur le territoire américain et l'usage d'un passeport à lecture optique est devenu impératif, avec une seule exception pour le voyageur pris de court avant un voyage, dérogation qui ne fonctionne qu'une fois. Du reste, le phénomène est mondial: tous les étrangers arrivant au Japon devront obligatoirement se soumettre à la prise de leurs empreintes digitales à compter de mars 2007, a-t-on appris le 10 décembre dernier. Les autorités japonaises ont également décidé de placer des policiers à bord des vols internationaux des compagnies aériennes nippones, sans préciser toutefois s'ils seront armés. La prise d'empreintes digitales sera accompagnée de la photographie de tous les visiteurs étrangers ou encore de l'obligation faite aux hôtels de relever le numéro de passeport de leurs clients étrangers.

Certes, l'Organisation civile de l'aviation internationale (OACI) avait recommandé après les attentats du 11 septembre 2001 de rendre les documents de voyage plus difficiles à falsifier en y incluant un identifiant biométrique.

Mais les mesures actuelles vont sans doute plus loin que cette demande, pour d'autres objectifs moins médiatisés car moins honorables. Le secrétaire d'État américain à la Sécurité a lui-même reconnu qu'en demandant aux compagnies aériennes de collecter les habitudes alimentaires de chaque passager avant son voyage, on avait franchi une limite dans l'atteinte de la vie privée sans réel bénéfice de sécurité.

Mais il y a plus fondamental: les autorités nationales en charge de la protection des données réunies au sein du groupe dit de l'article 29 (G-29) acceptent les données biométriques dans la puce du document mais sont très réservées sur la conservation de ces données dans des fichiers centraux. Dans le cadre de la politique commune en matière d'immigration, la Commission européenne a proposé une modification des modèles-types de visas et de titres de séjour afin que figurent désormais

dans ces documents les données biométriques des demandeurs (photo numérisée et empreintes digitales). Pour lutter contre le «visa shopping» et l'usurpation d'identité, un système d'information sur les visas (VIS) appelé à contenir l'ensemble des données relatives aux demandeurs de visas, soit à terme plusieurs dizaines de millions de personnes, sera mis en place.

Dans son avis du 11 août 2004, le groupe des autorités européennes de protection des données (G-29) reconnaît certes la légitimité de la finalité de l'insertion proposée de la photo et des empreintes digitales dans une puce sans contact en vue d'établir un lien plus fiable entre le visa ou le titre de séjour et son titulaire. Mais il exprime les plus grandes réserves sur la conservation de données biométriques dans des bases de données, au-delà de la période nécessaire aux contrôles légaux pour la délivrance, la production et la remise aux demandeurs des documents en cause, dans la mesure où les éléments biométriques concernés sont des éléments dont la personne laisse des traces dans la vie quotidienne (empreintes digitales).

Le président du G 29 a également fait part aux présidents des différentes institutions européennes (Commission, Conseil, Parlement) de son opposition à la constitution d'une base de données européenne des passeports et documents de voyage des Européens incluant les données biométriques au motif que celle-ci n'est pas nécessaire pour assurer le lien entre un document et son titulaire légitime.

Sera-t-il entendu? Rien n'est moins sûr. En Belgique, l'esprit de la loi sur la protection de la vie privée, votée en 1992, est de plus en plus bafoué. Le prochain remplacement de la carte d'identité plastifiée par une carte de format de carte de crédit avec une puce électronique contenant certaines données non visibles à l'utilisateur ouvre la boîte de Pandore de l'inscription sur cette puce de données non contrôlées ou dont le rapprochement peut être dommageable pour le détenteur, comme des données médicales et de sécurité sociale. Toutes les projections futures voient en effet dans l'usage de lecteur standardisé de lecture la seule solution pour profiter des avantages réels de la portabilité des données. Mais cette standardisation rendra sa consultation banale et «normalisera» le mélange des genres. ▲